BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ

DES

AMIS DE VIENNE

Société fondée en 1904

N° 76

Fascicule 4 - Quatrième trimestre 1981

Numéro spécial :

VINGT ANS D'ARCHÉOLOGIE VIENNOISE

1

LYON
IMPRIMERIE BOSC FRÈRES
42, quai Gailleton
1981

ADV1904

SOMMAIRE

— Vingt ans d'activité archéologique à Vienne, 1960-1980, par François RENAUD.

— Travaux d'urbanisme dans le secteur de la Gère et sauvegarde du patrimoine viennois, par Gabriel CHAPOTAT.

— Contribution à la connaissance de la topographie de la Vienne antique : « Saint-Marcel, 1979 », par Roger LAUXEROIS.

— Nouvelles fouilles à Saint-Romain-en-Gal. Premiers résultats, par Armand DESBAT.

— Sainte-Colombe : fouilles de sauvetage, programme et intégration des vestiges, par Anne LE BOT.

— Notes bibliographiques, par Roger LAUXEROIS.

La suite de ce numéro spécial sur l'Archéologie sera publiée dans le fascicule 1 de 1982 ; il paraîtra vers le 20 janvier.

Le numéro : 20 F

ADV1904

Pensez à payer le plus rapidement possible votre Abonnement pour 1982

• *Nous remercions les personnes qui ont déjà acquitté leur abonnement pour 1982.*

• *Nous invitons les personnes qui ne l'ont pas encore fait à effectuer rapidement leur versement :*

soit par C.C.P. ou chèque bancaire,
soit directement au S.I.

FICHE D'ABONNEMENT AU BULLETIN DES « AMIS DE VIENNE » POUR L'ANNEE 1982

NOM : ..... Prénoms : .....

Adresse exacte (pour l'envoi du bulletin par poste) : .....

.....

.....

TARIF ABONNEMENT :

Abonnement de soutien	100 F
Abonnement normal	70 F
Etudiants - Retraités	45 F

A retourner accompagné du règlement par :
chèque bancaire ou par C.C.P. LYON 185-71 J

à l'adresse suivante :
« AMIS DE VIENNE » - Syndicat d'Initiative - Cours Brillier - 38200 VIENNE

Programme de nos manifestations au verso

ADV1904

ACTIVITÉS

JEUDI 17 DECEMBRE 1981 A 20 H 30 :

A l'Hôtel de la Poste, causerie de M. MELMOUX, Professeur à l'Université de Lyon, sur les événements de 68 après J.-C. entre Lyon et Vienne.

JEUDI 21 JANVIER 1982 A 17 H 30 :

Visite de l'Atelier de Restauration des objets antiques et médiévaux. Rendez-vous place Emile-Zola.

MERCREDI 16 FEVRIER 1982 A 17 H 30 :

Au Syndicat d'Initiative, causerie de M. LAUXEROIS, Conservateur des Musées de Vienne : les résultats des fouilles de Saint-Martin.

ADV1904

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ

DES

AMIS DE VIENNE

Société fondée en 1904

N° 76

Fascicule 4 - Quatrième trimestre 1981

Numéro spécial :

VINGT ANS D'ARCHÉOLOGIE VIENNOISE

1

LYON
IMPRIMERIE BOSC FRÈRES
42, quai Gailleton
1981

ADV1904

ADV1904

ÉDITORIAL

Ces deux fascicules du Bulletin de la Société des Amis de Vienne *constituaient un réel besoin. La publication du résultat de nos recherches est en effet indispensable, évidence qu'on oublie trop souvent, comme en témoigne la faiblesse régionale chronique du nombre de chantiers bien publiés. Mais ils permettent aussi de faire le point, de réfléchir à ce qui a été fait, à ce qui reste à faire, à ce qui pourrait être le programme des années à venir. Une telle projection nécessite en effet un bilan et une analyse préalables. D'autres l'ont fait, et je ne m'y attarderai pas, même si je ne partage pas toutes leurs conclusions. Je me bornerai donc simplement à esquisser les grands traits d'une politique archéologique en insistant sur quelques points essentiels.*

D'abord, et la composition de ces deux numéros le montre bien, il ne peut y avoir de politique que globale, sur les deux rives et toutes périodes confondues. *On ne doit plus raisonner en termes d'opérations isolées, les problèmes de protection, de recherche, d'animation sont les mêmes et doivent être traités comme tels. Bien sûr, les découpages administratifs ne facilitent pas les choses, mais nous devons trouver les méthodes et la manière pour les effacer. Les échanges entre équipes se sont multipliés ces derniers mois et leur collaboration devra être de plus en plus étroite : c'est là une des conditions essentielles du progrès de leur recherche. Mais, quels que soient l'ampleur et l'intérêt de ce patrimoine, cette recherche doit impérativement s'ouvrir encore plus sur l'extérieur, Lyon, la Suisse, les grandes villes de Narbonnaise.*

En ce qui concerne la protection du patrimoine, *nous commençons depuis deux ans, à sortir du système infernal des sauvetages urgents : mises à part quelques fouilles très limitées, comme la Banque de France, toutes les interventions ont été préventives, dotées de moyens importants, et disposant d'un minimum de temps. Parallèlement, le problème de la protection de ce patrimoine archéologique urbain commence à se poser en termes différents ; les réserves archéologiques se développent et Saint-Romain-en-Gal est passé de 4 à plus de 20 hectares. A Sainte-*

ADV1904

Colombe, après une fouille préventive, les structures découvertes seront intégrées systématiquement au programme de rénovation de l'habitat : une telle expérience sera sans doute étendue à Vienne dans les prochains mois. On ne peut en effet augmenter indéfiniment les réserves archéologiques, mais, en dehors de ces zones protégées rien ne doit être détruit sans exploration, étude, enregistrement préalable des données, les vestiges étant intégrés le plus systématiquement possible aux constructions. Il s'agit, en fait, d'une nouvelle façon d'aborder le patrimoine en l'intégrant au quotidien des habitants. Pour prévoir, il faut cependant savoir. A ce titre, la mise au point rapide de la carte archéologique des deux rives est une priorité. Elle a été retenue comme un des deux objectifs du chapitre archéologie inscrit, c'était une première française, au Contrat Ville Moyenne de Vienne. Seule, en effet, une carte archéologique bien faite, et gérée par informatique, permet un traitement efficace et nuancé des permis de construire ou des études d'impact de grands équipements.

Dans le domaine de la recherche aussi, *il devient indispensable de sortir du coup par coup. Certes, chaque chantier est porteur de données scientifiques, mais elles ne peuvent être exploitées au mieux que si elles sont confrontées à une problématique sérieuse. C'est à l'élaboration de programmes que seront consacrés nos efforts des prochains mois, programmes qui devront prendre en compte les agglomérations antiques proches ou plus lointaines où se posent les mêmes problèmes de naissance, d'évolution, d'extinction parfois de la vie urbaine. Sans tomber dans l'excès des programmes démesurés et artificiels, il est clair qu'il faut en arriver maintenant au stade d'une plus grande rigueur méthodologique qui passe obligatoirement par des échanges, des contacts, la mise au point de méthodes communes, une progression technique rapide. Un exemple ? les datations stylistiques des mosaïques ont montré leurs limites et posent de nombreux problèmes : ils ne seront résolus que par les données rigoureuses de fouilles stratigraphiques impeccables.*

Dans le domaine de l'animation enfin, *la situation est moins préoccupante à Vienne, que dans d'autres secteurs de la Région. Depuis dix ans des expositions de haute tenue, des visites de chantiers nombreuses, l'activité et la compétence du Syndicat d'Initiative ont porté leurs fruits. Il reste seulement peut-être à ordonner, à programmer, à systématiser des initiatives, dans le cadre d'une réorganisation et d'un redéploiement des Musées sur les deux rives qui est maintenant une priorité de toute première urgence.*

Recherche, prévention, animation forment un tout cohérent et interdépendant. *Il ne peut y avoir de politique de prévention si elle n'est nourrie par une recherche préalable, et si elle ne*

ADV1904

débouche sur la recherche. Mais leur aboutissement commun est une animation de qualité qui est formation et information. La réorganisation progressive de Saint-Romain-en-Gal constitue une première illustration de cette politique. L'équipe de recherche est en place, et le bilan des deux premières années de fouilles est déjà remarquable. Les achats de terrain se font régulièrement (près de 1 hectare en 1981). L'atelier de restauration des mosaïques a déjà déposé plus de 100 m² de pavements en 1981, et commencera à les traiter au printemps de 1982. Une tranche de consolidation de grande envergure doit être entamée dans quelques jours. Des locaux de travail importants seront disponibles au printemps. 1982 verra la définition d'un programme d'animation, d'un programme de mise en valeur et de présentation pédagogique des vestiges, d'un programme de traitement des abords du site. C'est bien parce que ces programmes étaient cohérents et intégrés, que des moyens importants ont pu être dégagés et sont mis progressivement en œuvre.

Un autre exemple nous est donné pour la Conservation du Musée de Vienne qui, animant l'élaboration de la carte archéologique, dirigeant de grandes opérations de sauvetage préventif a fait connaître le résultat de ses travaux par des expositions, fruits d'une exigence passionnée et rayonnante. Notre politique est donc clairement définie : il nous reste à obtenir les moyens à sa mesure : des postes budgétaires, des moyens d'équipements non pas en augmentation brutale et massive, mais suivant une progression régulière et assurée. Dans cette moyenne vallée du Rhône, les collectivités locales et l'Etat sont prêts, je le crois, à nous permettre de réaliser cette ambition : protéger, faire comprendre et rendre son patrimoine aux habitants des deux rives du fleuve.

Cohérence et efforts : si nous avions besoin d'un témoin et d'une référence, c'est bien vers Gabriel Chapotat que nous devrions nous tourner. Recherche de haut niveau, attentive protection du patrimoine, animation pédagogique exigeante, il est à Vienne l'initiateur à qui nous devons d'être, aujourd'hui, des archéologues responsables intégrés à leur cité. Qu'il me permette de lui dire ici ma profonde affection et ma reconnaissance personnelle. J'y ajouterai celle, plus officielle, de la Direction des Antiquités Historiques et de la Sous-Direction de l'Archéologie.

Jacques LASFARGUES,
Directeur Régional des Antiquités Historiques.

ADV1904

Vingt ans d'activité archéologique à Vienne, 1960-1980

par François RENAUD

L'année 1980 a été en France l'année du Patrimoine. S'il est un domaine où Vienne a de quoi être fière, c'est bien celui de son patrimonie historique, mais elle n'a pas attendu 1980 pour s'y intéresser avec ferveur. Les deux décennies 1960 et 1970 ont même été si fécondes dans l'activité archéologique viennoise qu'il m'a semblé utile d'en montrer les efforts et les résultats, en hommage à tous ceux, connus et inconnus, qui ont été à la peine, et à notre ville dont la connaissance du passé a fait alors un énorme bond en avant. Les découvertes se sont en effet succédé en cascade et aux quatre coins de la cité, tantôt retentissantes comme à Saint-Romain-en-Gal, tantôt spectaculaires comme les mosaïques gallo-romaines de la place Saint-Pierre ou de la rue des Colonnes, tantôt plus modestes comme au château féodal de La Bâtie, mais toujours d'un haut intérêt historique.

Pourquoi et par qui ?

La raison majeure de ces trouvailles réside dans les grands travaux d'urbanisme réalisés dans l'agglomération depuis 1960 environ. Certes, jusque-là, le XX[e] siècle avait connu de belles réalisations urbaines d'intérêt collectif : Chambre de commerce et nouvel hôpital en 1938, lycée technique du quartier de l'Isle en 1957. Certes, plusieurs opérations résidentielles ponctuelles avaient été lancées après 1945, que ce fût à la périphérie sud en face du lycée technique, à la périphérie nord dans le quartier d'Estressin, ou au centre ville lui-même (cours Brillier, à l'emplacement de l'ancienne caserne d'infanterie, et rue Ponsard à l'emplacement de l'ancien hôpital). Parallèlement encore, l'archéologie avait pu paraître comblée avec les éclatantes exhumations et restaurations du théâtre antique de 1922 à 1938, du cloître roman de Saint-André-le-Bas achevé en 1938 et des arcades du « Forum » dégagées de l'ancien hôpital rue Chantelouve. Mais les

ADV1904

réalisations urbaines d'avant 1960 n'étaient en fait qu'un prélude à la frénésie constructive qui devait caractériser les années 1960-1980. Frénésie au niveau résidentiel surtout, car les besoins viennois étaient d'extrême urgence dans ce secteur où la masse des logements ne répondaient pas aux normes modernes du confort. Mais aussi construction d'équipements collectifs avec le stade nautique (1967), le lycée polyvalent de Saint-Romain-en-Gal (1971) et l'aménagement du Rhône à Vaugris (1980).

Les travaux d'urbanisme ne sont pas toutefois la seule explication de la trépidante activité archéologique des deux décennies : il faut y ajouter le puissant essor que la science archéologique a connu à l'Université à cette époque. Le contraste est prodigieux entre la place tenue par l'archéologie à l'Université en 1950 et celle qui lui revient en 1980. En 1950, l'Histoire s'étudiait à partir de textes surtout, et l'épreuve d'archéologie jointe au « Certificat d'Histoire ancienne » (au choix avec une épreuve d'épigraphie) consistait en l'étude d'œuvres d'art antiques et non en un travail de fouilles sur le terrain. En Histoire du Moyen Age, l'archéologie ne tenait qu'une place très secondaire, sauf cas exceptionnels, et éclatants d'ailleurs, comme celui du maître de forges lorrain Edouard Salin, devenu membre de l'Institut en raison de ses recherches sur la civilisation mérovingienne. Même en Histoire ancienne, la part des textes gardait la faveur, comme le montre par exemple telle grande thèse (Jean Bérard) sur la colonisation grecque en Italie du Sud et en Sicile qui s'appuyait autant sur les données littéraires que sur les données archéologiques. Aujourd'hui, au contraire, l'archéologie triomphe comme moyen privilégié de la connaissance historique des époques antérieures à l'an mil. Les crédits affectés à ce genre de recherche ont été augmentés massivement dans les universités et de la part des municipalités attentives — celle de Vienne étant à honorer grandement à cet égard.

Les travaux vont ainsi bon train sous la direction de chercheurs de qualité et qui savent communiquer leur ardeur à des disciples. Vienne est sous cet angle privilégiée : on ne soulignera jamais trop l'immense travail accompli par Serge Tourrenc venu de Timgad et Cherchell en 1965 grâce au professeur Marcel Le Glay, lui-même transféré de l'Université d'Alger à celle de Lyon où il dirigera plusieurs années la circonscription archéologique Rhône-Alpes, par André Pelletier de l'Université de Lyon II, qui consacrera ses deux thèses à la Vienne antique, par Jean-François Reynaud de Lyon II également, spécialiste du Haut Moyen Age viennois, enfin et surtout — sentimentalement s'entend — par notre compatriote ô combien inlassable et rayonnant Gabriel Chapotat. Mais il serait parfaitement injuste de ne pas souligner aussi l'efficace action de Joannès Ruf, conservateur des Musées de Vienne de 1945 jusqu'à sa mort en 1975, qui guetta toujours, avec la plus exemplaire vigilance — et beaucoup de mérite —

ADV1904

tout témoignage du passé viennois que les pelles mécaniques pouvaient faire entrevoir dans les travaux de terrassement entrepris aux quatre coins de la ville. Depuis 1978, un nouveau conservateur, nommé pour la première fois à plein temps par la Municipalité, Roger Lauxerois, continue avec le même zèle cette grande œuvre.

D'une comptabilisation partielle et annuelle à une vue d'ensemble

A la faveur des immenses travaux d'urbanisme réalisés sous l'impulsion de la Municipalité de Vienne, du District de Vienne et de la Compagnie nationale du Rhône, mais aussi à la faveur d'opérations limitées entreprises par des particuliers chez eux, énormes ont été les trouvailles archéologiques, qui nous ont permis d'améliorer sensiblement et parfois de réviser profondément notre connaissance de Vienne. C'est pourquoi il m'a paru utile de dresser un bilan de ces vingt ans de travail pour prendre conscience concrètement de l'ampleur de la moisson.

En ce qui concerne l'Antiquité, un instrument commode d'appréhension chronologique de l'activité archéologique nous est fourni par la revue *Gallia*. Une partie du deuxième numéro qu'elle publie chaque année est en effet consacré aux comptes rendus de fouilles des circonscriptions archéologiques. On peut suivre ainsi facilement, bien que de façon parfois trop succincte, les découvertes faites à Vienne année après année. *Archéologie médiévale* est l'équivalent de *Gallia* pour le Moyen Age ; mais il s'agit, hélas, d'une revue toute récente : elle n'a que dix ans d'âge en 1980.

Le *Bulletin de la Société des Amis de Vienne* s'est fait, lui aussi, comme il était naturel, l'écho de l'activité archéologique viennoise, mais de façon intermittente : si de 1959 à 1965 (numéros 54 à 61) rien n'est signalé, une chronique archéologique apparaît timidement en 1966 (n° 62) et 1968 (n° 64), mais ce n'est qu'en 1969 qu'elle se manifeste sous ce titre clair et net. Elle va alors se poursuivre régulièrement, de 1969 (n° 65) à 1978 (n° 73), grâce à la diligence de MM. J. Garon jusqu'en 1973 et A. Pelletier ensuite. Généralement, elle est très succincte, mais le *Bulletin* accueille de temps à autre de copieux articles rédigés par les archéologues eux-mêmes et accompagnés de photos et de plans. Ces articles ne mettent toutefois au courant que de quelques trouvailles (1). C'est pourquoi il ne faut pas négliger la revue

(1) Cf. *Bulletin de la Société des Amis de Vienne :* années 1974 (n° 69), deux articles de P. Senay sur l'Odéon et de B. Demotz sur la Bâtie ; 1976 (n° 71), article de G. Chapotat sur les enceintes successives de Vienne ; 1977 (n° 72), article de J.-F. Reynaud sur les églises Saint-Pierre et Saint-Georges ; 1979 (n° 74), article de S. Tourrenc sur les fouilles à Nymphéas II.

ADV1904

mensuelle *Archéologia* qui a fourni dans plusieurs de ses livraisons de très substantiels articles sur les fouilles viennoises, rédigés par les archéologues eux-mêmes et richement illustrés (2).

Le présent travail se propose de donner, au contraire, un panorama d'ensemble de tout le patrimoine viennois révélé par l'archéologie de 1960 à 1980. Il semblerait naturel de procéder chronologiquement, mais les fouilles sur un même site s'étant succédé en général plusieurs années de suite, et les résultats de campagnes ultérieures pouvant corriger les conclusions des campagnes précédentes, il est plus judicieux de combiner chronologie et localisation. Après avoir, pour chaque site, daté les fouilles et décrit les découvertes principales, je m'efforcerai de dégager l'importance des trouvailles pour l'Histoire de Vienne. Il est arrivé parfois, cas il est vrai exceptionnel, qu'à l'inverse, il n'y ait pas trouvaille mais disparition d'éléments du patrimoine historique de notre ville, à la faveur de travaux récents d'urbanisme ; je n'oublierai pas d'en faire aussi l'évocation.

Le C.R.E.A.

Le premier événement archéologique de la période 1960-1980 fut la création par Gabriel Chapotat en 1962 du C.R.E.A., le Centre de Recherches et d'Etudes Archéologiques de Vienne. Professeur au Collège Ponsard jusqu'en 1960, M. Chapotat fut alors détaché au C.N.R.S., le Centre National de la Recherche Scientifique, comme chercheur. Il devait y rester comme « attaché » puis « chargé » de recherches jusqu'à son départ en retraite en 1973. Spécialisé en Protohistoire avec, comme point de départ, ses importants travaux sur « la Croisée de Vienne » (1957/1973) et « le char processionnel de la Côte-Saint-André » (1963), il conçut, pour la restauration des trouvailles archéologiques, un atelier qui prit corps sous le titre précité de C.R.E.A.

Sans doute avait-il été influencé en cela par la puissante vitalité du C.R.H.S., le Centre de Recherches d'Histoire de la Sidérurgie, créé à Nancy par l'archéologue Albert France-Lanord et dont l'activité, d'envergure nationale, avait notamment permis la reconstitution de la statue en bronze de Pacatianus en 1958 (3), statue gallo-romaine installée aujourd'hui au Musée des Beaux-Arts de Vienne, ainsi que la restauration du vase et du char processionnels de la Côte-Saint-André, témoins de la vie religieuse de nos ancêtres à la fin de l'âge du Bronze (vers 700 avant J.-C.).

(2) Cf. notamment numéros 26 (janvier 1969) sur Saint-Romain-en-Gal, 88 (novembre 1975) entièrement consacré à Vienne, 101 (décembre 1976) sur le sanctuaire gallo-romain de Sainte-Blandine, 109 (août 1977) sur les Nymphéas et 122 (septembre 1978) dont plus de la moitié est consacrée à Vienne.

(3) Compte rendu de la restauration de Pacatianus par A. France-Lanord dans le *Bulletin de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*, tome 51.

ADV1904

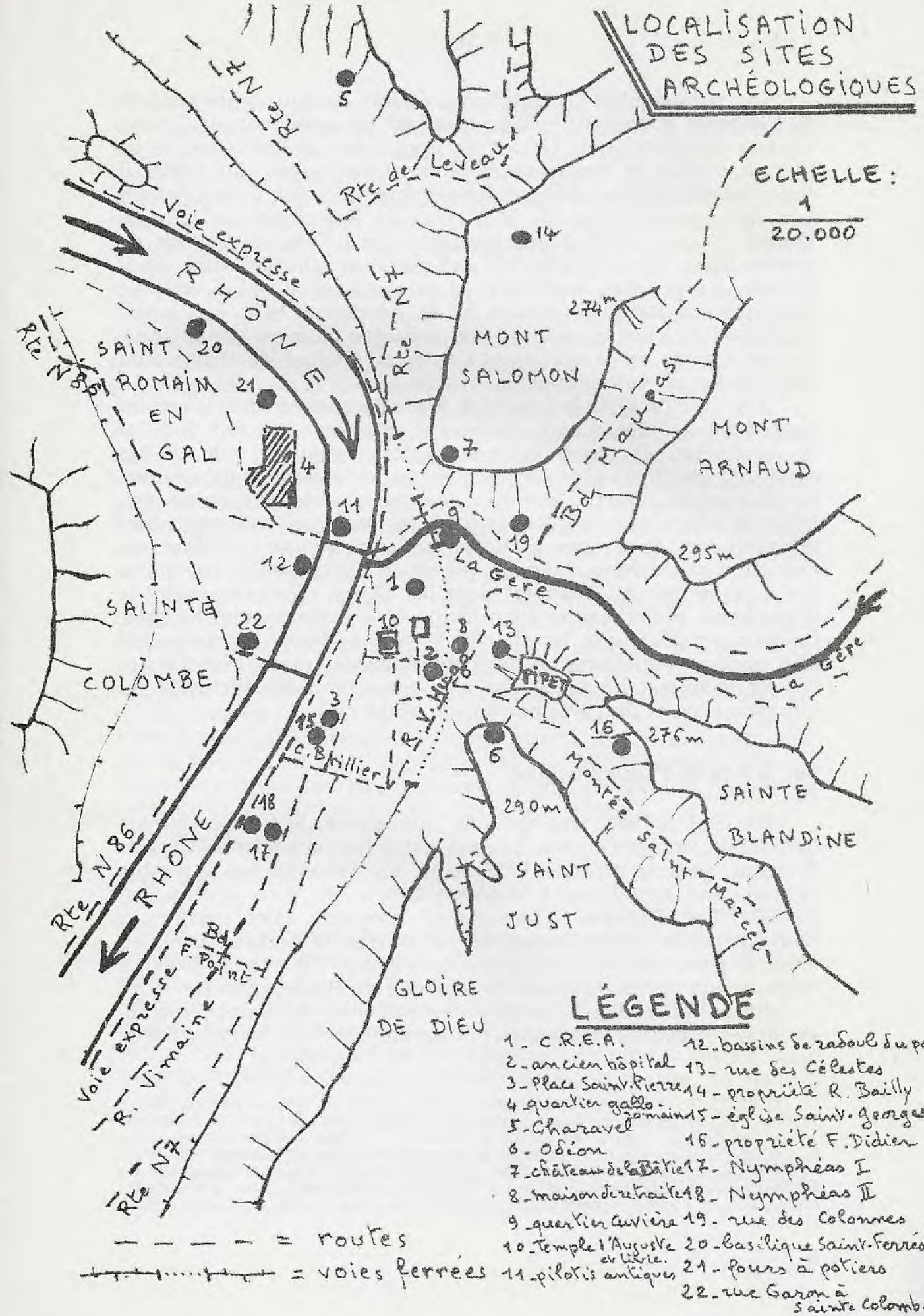

LÉGENDE

1. C.R.E.A.
2. ancien hôpital
3. Place Saint-Pierre
4. quartier gallo-romain
5. Charavel
6. Odéon
7. château de la Bâtie
8. maison de retraite
9. quartier cuvière
10. Temple d'Auguste et Livie.
11. pilotis antiques
12. bassins de radoub du port
13. rue des Célestes
14. propriété R. Bailly
15. église Saint-Georges
16. propriété F. Didier
17. Nymphéas I
18. Nymphéas II
19. rue des Colonnes
20. basilique Saint-Ferréol
21. fours à potiers
22. rue Garon à sainte Colombe

La personnalité scientifique et la chaleur humaine de M. Chapotat donnèrent vite un puissant rayonnement au Centre, né très modestement. Grâce à l'appui de la Municipalité de Vienne, crédits et locaux s'améliorèrent peu à peu. Au début, il était installé rue Victor-Hugo dans un étroit local qui sera détruit lors de la construction de la Maison de Retraite de la ville de Vienne. Depuis 1972 il est implanté dans l'ancien Collège de jeunes filles, place Emile-Zola (ex-place Aristide-Briand), où il dispose d'une vaste surface et d'un outillage de plus en plus perfectionné. Dans sa séance du 21 décembre 1973 le Conseil municipal de Vienne a adopté une politique de large appui financier au Centre en le nommant Centre municipal de Recherches et d'Etudes archéologiques de Vienne.

A la date de 1980, le Centre se présente comme un laboratoire hautement qualifié et sans équivalent dans tout le quart Sud-Est de la France. Il reçoit de toute cette région, en vue de les restaurer, les objets protohistoriques, gallo-romains et médiévaux, les plus variés : verres, poteries, monnaies, objets en métal, etc. Il est en relations scientifiques très étroites avec ses homologues universitaires de France et de l'extérieur, surtout de Mayence, Francfort et Marburg, pour ce qui est de l'étranger. Il reste toujours animé par M. Chapotat dont les 72 ans n'ont entamé ni le dynamisme, ni l'efficacité scientifique, ni le rayonnement humain. Le succès est tel que la ville de Vienne a décidé de nouveaux efforts pour l'amélioration des conditions de travail d'un Centre qui est incontestablement, bien que peu connu des Viennois, un important agent du rayonnement de notre cité.

Sur le site de l'ancien hôpital

De 1963 à 1968, une série de campagnes de fouilles eurent lieu sur le *site de l'ancien hôpital*, entre les rues Victor-Hugo et Ponsard, secteur où, dès 1955, avait été reconnu un ensemble cultuel voué, semble-t-il, à la déesse Cybèle (4). Sous la direction de MM. Ruf, Pelletier, Chapotat et Tourrenc, elles permirent, d'une part, de mieux connaître cet ensemble architectural, et, d'autre part, de repérer, sous le niveau d'occupation gallo-romaine, un habitat gaulois de l'époque de l'indépendance.

En ce qui concerne le domaine religieux, le temple, rectangulaire, se révéla avoir connu un agrandissement fin IIe - début

(4) Cf. *Gallia :* 1964 (p. 511...), 1966 (p. 501...), 1967 (p. 169...), 1968 (p. 580...), 1971 (p. 425...) ; abondante iconographie (52 photos) dans l'article d'A. PELLETIER, « Les fouilles du Temple de Cybèle à Vienne », *in Revue Archéologique*, 1966, p. 133-150. Très vive polémique sur l'attribution de l'ensemble cultuel à Cybèle entre R. TURCAN (il est contre) dans *Les religions de l'Asie dans la vallée du Rhône*, éditions Brill, Leiden, 1972 et A. PELLETIER (il est pour) dans *Le sanctuaire métroaque de Vienne*, mêmes éditions, 1980.

ADV1904

IIIe siècle, alors que sa construction date de l'empereur Claude : ses dimensions passèrent de 15,90 m × 10,60 m à 18,50 m × 10,60 m, preuve de l'influence grandissante du culte de Cybèle à Vienne. Des bassins de purification furent dégagés, jouxtant le temple vers l'est. Parmi les nombreux objets découverts, trois méritent une attention particulière : un verre, un oscillum et un collier. Le verre est parvenu presque entier, il est de forme évasée et à fond concave, datable du IIIe siècle par cette forme, il a 10,5 cm de haut et 9,5 cm de diamètre à l'ouverture ; il est orné d'une scène gravée représentant une danse agraire à laquelle participent six personnages, bacchants et ménades, l'une de celles-ci tenant des fleurs à la main. L'oscillum est un disque de marbre gravé lui aussi de scènes bachiques, d'un côté un bacchant portant un disque, de l'autre une ménade dansant devant un cep de vigne (4 *bis*). Rien de surprenant à trouver des scènes bachiques dans un domaine religieux voué à Cybèle : les aspects orgiastiques des cultes de Bacchus et de Cybèle favorisaient un rapprochement entre ceux-ci. Quant au collier, il ne fut pas trouvé exactement dans le périmètre de l'ensemble cultuel, mais un peu au sud, dans une maison privée ; c'est un très beau collier d'or de 69 cm, pesant 21 grammes et agrémenté de 22 pierres de jade.

En procédant à des sondages en dessous du niveau du domaine cultuel, on a repéré à — 4 mètres environ, un habitat gaulois. Découverte capitale : la Vienne gauloise indépendante que l'on croyait cantonnée à un habitat perché, d'oppidum, sur la colline de Sainte-Blandine, s'étendait aussi dans la vallée, en un habitat de plaine, là où est aujourd'hui le centre-ville de Vienne. Les habitants de ce dernier site faisaient du commerce, par le Rhône tout proche, avec le monde méditerranéen, comme l'a prouvé la découverte, dans cette couche d'habitat, d'un fragment de coupe attique à figures rouges.

Place Saint-Pierre

Une importante opération immobilière fut lancée en 1965 entre la rue Boson et la *place Saint-Pierre*, se proposant de remplacer le vieux cinéma Rio et les maisons voisines par deux immeubles d'habitation et de prolonger le boulevard de la République jusqu'à la voie express qui longe le Rhône. Or, au printemps 1966, tandis que l'on procédait au creusement du sol pour assurer les fondations du premier immeuble, le seul, en réalité,

(4 *bis*) Les oscilla étaient des disques de marbre ou de bronze suspendus, comme porte-bonheur, dans les vignobles ou entre les colonnes d'édifices en rapport avec le culte de Bacchus (c'est le cas ici, où il était suspendu au portique de la maison des prêtres attenant au temple de Cybèle).

ADV1904

qui sera construit, d'imposants vestiges archéologiques surgirent à faible profondeur et sur trois niveaux.

Au niveau supérieur (— 1,20 m seulement du sol actuel) apparurent les restes d'une riche maison, avec six mosaïques polychromes couvrant plus de 100 m² et dont la plus belle et la plus grande, 9 m × 7 m, située dans la pièce principale, représente les jeux du stade ou jeux grecs. Il s'agit d'une représentation très rare en mosaïque à l'époque romaine, les Romains préférant à ces jeux ceux de l'amphithéâtre. Mais on se l'explique, car Pline le Jeune nous apprend dans une de ses lettres que les Viennois aimaient les jeux grecs (5). Restaurée très vite afin d'être exposée à Grenoble précisément à l'occasion des Jeux Olympiques d'hiver de 1968, cette mosaïque dite des « athlètes vainqueurs », est aujourd'hui au Musée lapidaire (5 *bis*).

Au niveau suivant, à — 2,60 m du sol actuel, un ensemble de salles fut exhumé, salles dont il restait le bas des murs, décorés de fresques de style pompéien, ce qui date ce niveau du milieu du premier siècle après J.C., époque de Claude, comme le temple et le théâtre de Cybèle. Enfin, plus profondément encore, des traces d'occupation humaine d'époque gauloise ont permis de confirmer la présence, jusque près du fleuve, d'un habitat gaulois de plaine repéré déjà, comme on l'a vu, dans le domaine cultuel de Cybèle.

A Saint-Romain-en-Gal

Autrement plus spectaculaire et sans aucune comparaison quant à l'intérêt historique devait être à partir d'avril 1967 la mise au jour de tout un quartier urbain de la Vienne gallo-romaine dans la plaine de *Saint-Romain-en-Gal* (6). Certes, on savait depuis le début du XX^e^ siècle, et même avant, que de très luxueuses villas s'étaient installées sur la rive droite du Rhône, en raison de la découverte d'illustres pavements mosaïqués, telle la mosaïque du châtiment de Lycurgue, mesurant 7 m × 5 m

(5) PLINE LE JEUNE, livre IV, lettre 22 (texte et traduction A.M. GUILLEMIN, *Pline le Jeune*, tome II, p. 41-42, Ed. Les Belles Lettres).

(5 *bis*) Cf. d'une part S. TOURRENC : « La mosaïque des "athlètes vainqueurs" », 6 planches dans *Actes du II^e^ colloque international pour l'étude de la mosaïque antique tenu à Vienne en 1971*, publiés sous la direction de H. Stern, Editions Picard, Paris, 1975, 445 pages ;

et d'autre part *in* J. LANCHA : *Mosaïques géométriques. Les Ateliers de Vienne, Isère*, L'Erma di Bretschneider, Roma, 1977, les deux figures 93 (photo *in situ* de la mosaïque des athlètes vainqueurs, appelée par J. Lancha « mosaïque n° 1 de Saint-Pierre »), et 93 *bis* (dessin du canevas de cette mosaïque).

(6) Cf. *Archeologia* n° 26 (1969), p. 18, article de M. LE GLAY et S. TOURRENC : « Vienne gallo-romaine retrouve un de ses quartiers urbains », accompagné de douze photos. Voir aussi dans *Information régionale C.R.D.P. de Grenoble*, 1980, n° 34, p. 1-26, l'article récapitulatif, très clair et illustré de nombreux croquis commodes, d'A. HUILLO : « Le Rhône, génie de la Vienne antique ».

ADV1904

environ, exhumée à Sainte-Colombe en 1907, telle surtout la mosaïque des travaux rustiques trouvée à Saint-Romain-en-Gal en 1892 sous 80 cm seulement de terre et formant un vaste rectangle de 8,86 m × 4,48 m dont les 2/3 sont très bien conservés et enorgueillissent aujourd'hui le Musée des Antiquités nationales à Saint-Germain-en-Laye. Mais on croyait à un habitat disséminé et résidentiel riche. La surprise fut totale lorsque les fouilles commencées en 1967 firent peu à peu surgir du sol tout un quartier densément habité et très divers.

L'occasion des fouilles fut la décision de la Municipalité de Vienne d'implanter ici le nouveau lycée qui remplacerait le vieux Collège Ponsard, devenu lycée en 1960 et qui étouffait dans le centre-ville, à l'ombre de l'église Saint-André-le-Haut. Les vastes terrains maraîchers de rive droite que borde l'ample courbe du fleuve offraient au contraire l'étendue nécessaire à un grand établissement scolaire moderne. Or les premiers sondages entrepris avant la construction se révélèrent d'une telle richesse qu'il fallut bientôt chercher plus à l'ouest un autre emplacement pour le futur lycée et procéder à une exhumation systématique des vestiges gallo-romains. Des crédits massifs furent injectés par le Ministère des Affaires culturelles, par le Conseil Général du département du Rhône devenu bientôt propriétaire, et l'ensemble de cinq hectares fut classé puis ouvert aux touristes sous le nom de « cité gallo-romaine ».

Les résultats furent tout de suite spectaculaires, permettant le débloquage de nouveaux crédits. C'est ainsi que les fouilles se poursuivirent, fiévreuses, pendant dix ans, sous la direction de M. Tourrenc, assisté efficacement par M. Alain Canal, agent technique, et avec de nombreux bénévoles viennois et lyonnais, dont notamment l'équipe archéologique du T.C.F. de Lyon et le G.A.V., Groupe Archéologique Viennois. L'enthousiasme fit parler d'un nouveau Vaison-la-Romaine. Ressuscitait en effet, et dans un état de conservation souvent très remarquable, tout un quartier de la Vienne antique avec trois longues rues dallées, deux ateliers artisanaux affectés au travail de la laine, un marché couvert, un petit établissement thermal, un vaste entrepôt et plusieurs maisons particulières.

Sans entrer dans un détail qui demanderait de trop longs développements, disons que les rues étaient dallées de gros blocs de granit, flanquées d'un trottoir d'un seul côté, et que sous elles couraient d'impressionnants égouts voûtés auxquels on accédait de la rue en soulevant une grosse dalle rectangulaire de calcaire percée d'un trou. Le trottoir était pavé de dalles calcaires. Deux des rues se coupent selon un angle très aigu, mais leur croisement n'a pu être dégagé, se trouvant à quelques mètres en dehors de la limite nord de la zone archéologique, sous un jardin non exproprié. Des deux ateliers artisanaux, le plus remarquable, situé à côté du marché couvert, a 25 m × 15 m et contient cinq bacs

ADV1904

pour le lavage et la teinture des laines, dont quatre sont contigus, de section rectangulaire, et communiquent entre eux par un trou d'écoulement au niveau du radier. Le marché couvert avait 40 m × 23 m ; il était formé de deux rangées de boutiques alignées de part et d'autre d'un chemin central.

Quant aux maisons particulières, l'une a encore son chauffage par hypocauste et les pièces de plusieurs avaient conservé leurs admirables pavements mosaïqués. Les mosaïques retrouvées à Saint-Romain-en-Gal représentent plus de 300 mètres carrés, toutes ont été déposées à des fins de restauration. Sous une pièce débarrassée de son sol apparurent, toujours bien en place, des rangées d'amphores vides retournées, panse en l'air et col enfoui en terre, dans le but évident de jouer le rôle de vide sanitaire contre l'humidité éventuelle. Traitées spécialement par Rhône-Poulenc afin de résister aux intempéries, car on était décidé à les conserver *in situ*, elles ont mal résisté et s'écaillent peu à peu. Une seule sculpture importante a été découverte (7), une stèle en pierre (0,69 m de haut sur 0,33 m de large) représentant dans une niche cintrée le dieu gaulois Succllus, qu'on ne connaissait à Vienne que sous forme de statuettes de bronze et qui apparaît ici haut de 0,48 m, debout, vêtu d'une tunique gauloise, pourvu de ses attributs (maillet sur l'épaule gauche et olla à la main droite), le visage barbu.

Mais insistons sur les mosaïques, élément des découvertes le plus flatteur à l'œil du non-initié, sinon le plus important. Il y en avait dix-huit. Les deux plus spectaculaires sont celles des dieux Océans et celle des xenia. La première recouvrait un vaste atrium (12,75 m × 9,60 m) dont le centre était occupé par un bassin circulaire ; la mosaïque entourait le bassin et comprenait, traitées en noir sur fond blanc, quatre têtes barbues du dieu Océan, l'ensemble étant à son tour encadré d'une large bordure rectangulaire formée d'un jeu de cercles enlacés, eux aussi noirs et blancs. D'après son style et la présence de tessons de céramique de La Graufesenque, cette œuvre, d'abord datée de l'époque flavienne (69-96), semble aujourd'hui devoir être repoussée au IIe siècle après J.-C. Plus spectaculaire encore par sa riche polychromie et la variété de ses thèmes décoratifs, la mosaïque des xenia (7 *bis*) est située au nord-est de la précédente dans une salle de 7,90 m × 7,5 0m. Elle comprenait un quadrillage de cases carrées représentant des xenia : des monstres marins, un plat de champignons, des poissons, un oiseau en cubes de pâte de verre qui lui donnent une grande vivacité de couleurs. C'est une œuvre plus récente que la précédente, datable de l'époque des Sévères

(7) Très belle photo PIVARD dans le *Bulletin de la Société des Amis de Vienne* n° 64 (1968), p. 34, illustrant un article de J. GARON.

(7 *bis*) Xenia : cadeaux faits aux hôtes ; mot et coutume grecs repris par les Romains. Une telle qualification est ici maladroite car excessive.

ADV1904

(premier tiers du IIIe siècle). On peut seulement regretter qu'en 1980 cette splendide mosaïque n'ait pas encore réintégré Saint-Romain-en-Gal. Cela pose le problème d'un édifice d'exposition suffisamment vaste et fonctionnel auquel, il est vrai, songe la Municipalité de Vienne depuis des années, mais qui n'a pas encore trouvé les crédits nécessaires. Un premier pas, important, a été fait, en tout cas, avec la création en 1980 d'un atelier de restauration des mosaïques gallo-romaines, à Saint-Romain-en-Gal, atelier qui évitera, à l'avenir, l'interminable exode de nos mosaïques, dont nous pâtissions jusqu'ici.

Si les fouilles ont montré que le quartier exhumé était actif aux Ier-IIIe siècles après J.-C., elles ont aussi fait apparaître un habitat plus ancien, constaté notamment par la présence, sous le bassin en U du péristyle de la maison des dieux Océans, d'un autre bassin. Il faut donc conclure que ce quartier urbain de Vienne, et ce n'est pas le moindre intérêt du chantier archéologique, a dû se créer très tôt après la fondation de la colonie romaine de Vienne : dès le premier siècle avant J.-C. la ville s'étendait sur les deux rives du fleuve.

A Charavel

Un an s'était tout juste écoulé depuis l'étonnante révélation de Saint-Romain-en-Gal qu'en 1968 la construction des *Charavelles*, imposant groupe d'immeubles d'habitation à Estressin sur un terrain jusqu'alors consacré aux cultures maraîchères, allait permettre à M. Chapotat de mettre au jour une nécropole gallo-romaine. Une vingtaine de tombes à inhumation et une dizaine de tombes à incinération furent exhumées.

Dans les premières, les cercueils étaient en bois, dont il ne reste plus que les clous de fixation, mais l'un de ces cercueils renfermait un sarcophage de plomb arrivé jusqu'à nous presque intact ; il n'y manque que le couvercle, preuve, pense-t-on, d'une violation de la tombe. Ce sarcophage (8) mesurait 1,95 m × 0,49 m de large et 0,45 m de haut. Les cercueils contenaient encore les squelettes allongés sur le dos et dont le mieux conservé est exposé aujourd'hui au Musée des Beaux-Arts. Ils contenaient aussi divers menus objets parmi lesquels quelques pièces de monnaie devant symboliser la richesse mobilière du défunt, et des vases. Près des tombes ont été retrouvés des foyers à offrandes et à libations, recélant des débris d'os, de verre, de céramique.

Les tombes à incinération avoisinaient celles à inhumation, mais dans un quartier à part. La mieux conservée contenait un emballage fait d'une panse d'amphore cylindrique, et à l'intérieur

(8) Cf. photo *in Bulletin de la Société des Amis de Vienne*, n° 65 (année 1969), p. 98.

ADV1904

de cet emballage se trouvait l'urne cinéraire contenant encore les cendres du mort avec quelques monnaies et des tessons de poterie. Les monnaies étant de même époque que celles des tombes à inhumation, on en déduit que les deux rites, incinération et inhumation, étaient simultanément pratiqués à Vienne. En outre, grâce aux nombreux tessons de céramique retrouvés dans tout le site, on a pu avancer que la nécropole a fonctionné pendant tout le Haut Empire et encore au début du IVe siècle.

Ajoutons que dans le matériel retrouvé figurent deux petits vases funéraires de verre intacts, un lacrymatoire à long col et petite panse et un petit vase bleu à col court et étroit et à très large panse (9).

L'Odéon

C'est en 1946 qu'avait été découvert l'Odéon, adossé au flanc nord de la colline de Saint-Just et dont le mur de façade surplombait la montée Saint-Marcel. Ici, pas de doute comme dans le cas du domaine de Cybèle sur la destination de l'édifice : on a retrouvé un fragment d'inscription portant les très grosses et belles lettres peintes en rouge ODE, début de ODEVM.

Dégagé avant 1960, l'Odéon fut l'objet de fouilles systématiques à partir de 1970 sous la direction de M. Pierre Senay, universitaire canadien qui y mena trois campagnes de fouilles successives (10) et de M. Pelletier. Elles permirent de situer l'édifice dans le temps : élevé au début du IIe siècle après J.-C. sur les ruines d'un bâtiment plus ancien non identifié, il fut abandonné fin IIIe - début IVe siècle et un potier s'installa alors dans ses ruines, car on a retrouvé de nombreuses amphores coupées dans le sens de la longueur et contenant encore de l'argile. Le mur circulaire qui termine la cavea vers le sud a été ensuite dégagé ainsi que le couloir qui court à son pied, couloir à dallage calcaire bien conservé et sur lequel s'ouvraient trois portes pratiquées dans le mur en question et dont deux subsistent (11). A la suite de ces fouilles, un plan précis du monument, qui avait un diamètre est-ouest de 73 m, fut dressé (12).

(9) Cf. G. CHAPOTAT : « La nécropole gallo-romaine de Charavel à Vienne (Isère) », *in Nouvelles Archives du Museum d'Histoire Naturelle de Lyon*, 1978 ; et R. LAUXEROIS, « Dépôts monétaires dans des tombes à Vienne (Isère) », *in Bulletin de la Société Française de Numismatique*, 34e année, n° 3, mars 1979, p. 495-498.

(10) Cf. *Bulletin de la Société des Amis de Vienne*, n° 69 (année 1974), fascicule III, p. 3-15, article de P. SENAY : « A l'Odéon romain de Vienne trois campagnes de fouilles canadiennes 1970-1972 », avec deux photos.

(11) Photos *in Bulletin de la Société des Amis de Vienne*, n° 69 (1974), 1er fascicule, p. 53 et n° 72 (1977), 1er fascicule, p. 26 pour le dallage.

(12) Plan dans *Gallia*, 1975, p. 540 et *Archéologia*, n° 88, novembre 1975, p. 22.

ADV1904

Le château de la Bâtie

Sans rapport avec des travaux d'urbanisme, des fouilles furent menées au château-fort de La Bâtie à partir de 1971 par M. Demotz, professeur à l'Université de Lyon II, auquel se joignit très vite notre Président , M. Hullo, professeur au Lycée de Saint-Romain-en--Gal. Cette forteresse avait été construite par le célèbre archevêque de Vienne, Jean de Bernin, vers 1225. Elle voulait être un renforcement de la défense de la ville médiévale de Vienne du côté du nord où prospérait « outre-Gère » un actif quartier, celui de Saint-Sévère. Appuyée à la muraille urbaine qui, du Rhône, escaladait le Mont Salomon pour le redescendre ensuite en direction de la Gère, La Bâtie était le point septentrional de ce dispositif et le couronnait. Le château servit à l'archevêque de position de repli en cas de danger et non de lieu de séjour ordinaire, le prélat lui préférant en temps normal son palais proche de la cathédrale. Après avoir servi jusqu'à la fin du XVI[e] siècle, La Bâtie fut détruite en 1633 sur ordre de Richelieu, dans le cadre de sa politique de liquidation des forteresses féodales.

Les fouilles ont été permises par le dynamisme du nouveau propriétaire, l'industriel viennois bien connu, M. Célette, qui, dès 1969, procédait lui-même au débroussaillage de la forteresse, puis s'entourait, l'année suivante, de l'aide technique de l'Université pour tenter de percer, dans la mesure du possible, les secrets de l'histoire de La Bâtie. M. Célette devait favoriser encore l'entreprise en achetant en 1975 l'annexe du château-fort, le bastion Sainte-Anne créé par François I[er] en 1536 à 250 m à l'est de La Bâtie et un peu en contrebas du sommet du plateau qui porte le château-fort.

Poursuivies pendant six campagnes consécutives de 1971 à 1976, les fouilles ont permis à la fois d'avoir une meilleure connaissance de l'aménagement intérieur de La Bâtie et de montrer combien cette forteresse a su s'adapter aux exigences de l'art militaire du XIII[e] au XVI[e] siècle. Du château lui-même furent bien dégagées la basse-cour de forme polygonale, la haute-cour rectangulaire et identifiés les bâtiments flanquant le donjon, soit à l'est une grande salle de 15 m × 10 m, chapelle ou salle de réception, et à l'ouest les communs. Pour faire face à sa mission de défense, le chateau du XIII[e] siècle est apparu comme ayant multiplié les obstacles (fossé, barbacane, quatre tours d'angles) pour dissuader l'adversaire éventuel venu de l'extérieur de la ville, c'est-à-dire du nord, mais avec un souci d'économie sur les moyens (murs de médiocre épaisseur le plus souvent). L'effort financier majeur avait été réservé au donjon qui dominait de sa masse puissante (hauteur 20 m dont 18 encore debout, épaisseur à la base : 5 à 7 m) tout le système de défense (château lui-même et muraille urbaine médiévale), aussi bien du côté de l'ouest que du côté de l'est. Au XV[e] siècle on s'adapte à l'artillerie en perçant des canon-

ADV1904

nières dans la muraille (tous les 20 m) et dans le château, et au XVI[e] siècle François I[er] ajoute à l'est le puissant bastion Sainte-Anne, hérissé de 15 bouches à feu sur trois niveaux et balayant ensemble un angle de 180 degrés. Le seul inconvénient de cette belle forteresse était de n'avoir été conçue que contre un ennemi venu de l'extérieur : le jour où les protestants seront maîtres de la ville pendant les Guerres de Religion, ils auront beau jeu de réduire au silence La Bâtie à partir de leurs canons basés à Pipet (13).

Divergences

La conservation des vestiges du passé pose parfois un cruel dilemme aux vivants. Après d'autres villes, Vienne devait à son tour en faire l'expérience à deux reprises, lorsqu'il fut question d'édifier une nouvelle Maison de Retraite au centre-ville et de remodeler le quartier Cuvière. Quand la ville décida de créer une *Maison de Retraite* (début des travaux janvier 1973, achèvement juin 1975), elle s'arrêta au terrain assez spacieux situé entre la rue de la Charité et la rue Victor-Hugo, immédiatement à l'est du Théâtre moderne. C'était là précisément que s'était dressée la vieille Charité (= hospice) de Vienne, dont la seconde édition (1828) des *Antiquités de la ville de Vienne* de Nicolas Chorier nous parle comme d'un bâtiment récent. Or, là demeurait encore de nos jours une église du XVIII[e] siècle qui avait servi de chapelle à cette Charité. Certes, les injures du temps avaient beaucoup écaillé les pierres de sa façade, mais celle-ci conservait toujours fière allure, entre les deux pilastres à chapiteaux corinthiens qui la cantonnaient aux angles, au point que les célèbres Editions photographiques Roger-Viollet, 6, rue de Seine à Paris, l'avaient retenue dans leur collection (référence RV 150.644 H). Fallait-il conserver et restaurer cette église ? Il fut décidé de la raser.

En 1973, commença, plus au nord, à l'occasion du raccordement de la « Route Neuve » à la place Saint-Louis une grande opération urbaine, le remodelage du *quartier Cuvière*. Il s'agissait d'un très vieux quartier dont l'axe était la rue Cuvière et dont les habitations étaient devenues des taudis. Un urbanisme soucieux du confort en prendrait la place. On décida de raser toutes les maisons sauf celles du Front de Gère qui seraient restaurées. Ce sauvetage des vieilles demeures des XV[e]-XVI[e] siècles dominant la rivière en aval immédiat du vieux pont Saint-Martin était une excellente mesure, comme l'était aussi la préservation de quelques

(13) Excellent article de synthèse du responsable de la fouille B. Demotz, dans *Bulletin de la Société des Amis de Vienne*, n° 69, fascicule III, 1974, p. 17-29. Résumé commode avec sept croquis suggestifs de A. Hullo dans *Information Régionale C.R.D.P. de Grenoble*, 1979, n° 29, p. 77-86.

ADV1904

petits monuments faciles à caser ailleurs, telle la vieille fontaine installée au pied de la montée des Epies et transférée aujourd'hui sur la nouvelle place du Gauchon. Mais il y avait de fort belles demeures à l'intérieur du quartier, qui périrent corps et biens, notamment, aux nos 16-18 de la rue Cuvière, une pittoresque maison dont la cour était entourée d'une élégante colonnade et bordée d'un vieux puits (14).

En revanche, un heureux effort de rajeunissement du patrimoine monumental débuta en 1974 avec le nettoyage, par les soins de la Ville, du plus prestigieux de ses édifices, le *Temple d'Auguste et de Livie*. Depuis que Mérimée lui avait fait rendre son aspect antique, rénovation achevée en 1865, il s'était progressivement encrassé au point de rendre invisibles plus d'un détail de la décoration sculptée. Un lavage à grande eau rendit aux pierres leur couleur d'origine, conférant au temple la noblesse et l'éclat qu'il devait avoir lors de sa construction au début du Ier siècle de notre ère. Ce ravalement fut le premier de toute une série qui n'est peut-être pas encore close.

Cette même année 1974, le C.R.E.A. de M. Chapotat s'intéressait à l'extraction du lit du Rhône, rive droite, presque en face de l'embouchure de la Gère, d'un grand nombre de *pilotis antiques* en bois repérés pour la première fois en 1938 à la faveur d'un étiage particulièrement prononcé du fleuve. On retira, en réalité, du fleuve, grâce à la drague des Carrières du Garon, un impressionnant matériel varié comprenant entre autres 112 pilotis, dont certains munis d'un sabot de fer à 3 ou 4 ailerons, 174 traverses cylindriques et 32 planches qui avaient 4,50 m × 0,50 m × 7 à 12 cm d'épaisseur. L'ensemble s'avançait dans le fleuve sur 50 m de long en partant de la rive et 25 m de large. Les sabots ont permis de dater ces épaves de l'époque gallo-romaine. Est-ce les restes d'un pont de bois traversant ici le Rhône ou d'une construction portuaire (débarcadère), à quoi fait aussi penser le fait qu'on est tout près — à 100 mètres en amont — des bassins de radoub gallo-romains découverts en 1965 lors de la construction du stade nautique ? On ne peut trancher (15).

De même, l'année suivante, 1975, à la faveur de la reconstruction de l'école maternelle de la *rue des Célestes*, étaient exhumés un gros mur sur plus de 20 mètres de long ainsi que, outre deux morceaux de frise, un très beau fragment de corniche

(14) Cf. *Bulletin de la Société des Amis de Vienne :*
— nos 57/58 (années 1961-62), p. 78, article de H. Frutos et J. Garon : « A propos de la Commission de Recherches des Amis de Vienne. Vienne inconnue. Chapitre I,. Du côté de Cuvière » ;
— n° 69, fascicule I (1974), p. 45, article de B. Richard : « Vienne qui change », avec en outre une photo de la fontaine de la montée des Epies.

(15) Cf. G. Chapotat : « Antiquités viennoises en bois et en métal trouvées dans le lit du Rhône », *in Nouvelles Archives du Museum d'Histoire Naturelle de Lyon*, 1975, fascicule 13, supplément p. 21-26.

ADV1904

(16). Etait-ce le Temple de Mars que la tradition situait dans ce quartier ? Il fut en tout cas décidé de conserver ces vestiges *in situ,* dans le sous-sol de l'école.

Au même moment les particuliers, de leur côté, n'étaient pas en reste pour contribuer activement à l'effort archéologique. Signalons à cet égard, et avec gratitude, le gros travail fourni par M. Raymond Bailly dans sa propriété du Mont Salomon en 1974 et les années suivantes : il dégagea un tronçon de l'enceinte gallo-romaine du Haut Empire (époque augustéenne) sur plus de 100 m de long et 4 m de haut avec trois tours rondes à base renflée, et procéda à une consciencieuse restauration (17). L'abondance des tuiles trouvées près des tours indique qu'elles devaient être pourvues d'un toit. Tours imposantes : 10,50 m de diamètre hors tout à la base, 9 m au-dessus du talon, et 5,50 m à l'intérieur. Quant au rempart lui-même, il avait une épaisseur ici de 2,80 m.

L'église Saint-Georges

Il est toujours agréable aux archéologues de ne pas être bousculés par le temps pour entreprendre leurs recherches si longues et si délicates. A *Saint-Georges* ils eurent cette chance rare. L'ancienne église paroissiale Saint-Georges avait été illustrée en 1789 par son fameux curé Reymond, par la suite évêque élu de l'Isère en 1791, évêque nommé de Dijon en 1802, et qui mourut en 1820. L'église devint bien national à la Révolution et finit, après divers avatars, par abriter des services financiers (perception et enregistrement) qui, trop à l'étroit de nos jours, déménagèrent en 1975. Dès lors, l'équipe lyonnaise d'archéologues médiévistes de M. Reynaud put prendre possession des lieux pour une série de campagnes de fouilles qui devaient s'avérer fructueuses. Les recherches continuent en 1981.

Les travaux ont fait apparaître quatre édifices religieux successifs à l'emplacement de cette église. Le plus ancien est d'époque paléo-chrétienne (v^e^ siècle), le quatrième est l'église paroissiale Saint-Georges qui remonte à la première moitié du XIV^e^ siècle et n'est pas une reconstruction, mais seulement un agrandissement vers l'est de la troisième église qui était elle-même un agrandissement, dirigé aussi vers l'est, de la seconde.

En outre, les fouilles permirent la découverte, à l'intérieur de l'édifice, de nombreuses tombes, notamment au niveau de la troisième église qui était un bâtiment d'époque romane (XII^e^ siècle)

(16) Cf. photo d'A. PELLETIER dans *Bulletin de la Société des Amis de Vienne,* n° 71, fascicule I (1976), p. 51.

(17) Cf. *Bulletin de la Société des Amis de Vienne,* n° 71, fascicule IV (1976), article G. CHAPOTAT : « Le problème des enceintes successives de Vienne depuis la conquête romaine jusqu'au Bas-Empire », p. 7-30, avec deux photos PERRIOLAT des tours Bailly.

ADV1904

(18). Dès le VI[e] siècle, Saint-Georges fut un lieu d'inhumation (l'évêque Pantagathe) et, à côté de l'église, le long de son flanc sud, un cimetière fut par la suite aménagé, où l'on enterra jusqu'au début de la Révolution.

Bâtiment de 30 m × 9 m, couverte d'une charpente et non pas voûtée d'ogives, la quatrième église, avec les trois lancettes gothiques de son chevet encore visibles, était le siège d'une paroisse très vaste à la veille de la Révolution, s'étendant à toute la partie sud de la ville.

Chez M. Frédéric Didier

En 1976, une nouvelle découverte gallo-romaine fortuite eut lieu sur le contrefort ouest de la colline Sainte-Blandine, dans la *propriété de M. Frédéric Didier*, à l'occasion de travaux d'intérêt personnel. Sur une terrasse, manifestement aménagée par les hommes, on dégagea une grande salle rectangulaire où gisaient, épars, les restes de trois statues colossales en marbre.

La pièce, large de 14,60 m et dont 13 m seulement de la longueur se trouvaient conservés, était pavée de grandes dalles de marbre aux couleurs rose et bleue, et rectangulaire (89 cm × 56/59 cm). On pensa aussitôt à un sanctuaire en raison de la dimension de la salle et de la beauté du dallage. Quant aux statues, il nous en parvenait quelques fragments, mais d'impressionnantes dimensions : un avant-pied droit chaussé d'une sandale, un avant-bras droit, et surtout une splendide tête dont la partie postérieure était plate, ce qui donne à penser qu'elle devait être adossée à un mur. C'était une tête de femme, diadémée, en marbre, mesurant 1,06 m en y incluant le cou. La statue entière, à laquelle elle appartenait, devait avoir au moins cinq mètres de haut. A qui avait-on affaire ? Tutela de Vienne ou Junon ? Des divergences se manifestent au sujet de la destination du sanctuaire (19).

Propriété de M. Didier, cette tête s'impose comme le plus beau morceau de sculpture gallo-romaine retrouvé à Vienne depuis des décennies, par sa qualité artistique faite à la fois de noblesse et de gravité.

Aux Nymphéas

De toutes les années qui s'écoulèrent de 1960 à 1980, la plus faste archéologiquement parlant fut peut-être 1977, car trois

(18) Cf. catalogue-guide de l'exposition « A la découverte de Vienne médiévale », rédigé par Renée BONY et collaborateurs, 1978.

(19) Cf. *Archeologia* n° 101, décembre 1976, article A. PELLETIER p. 56-63 (pencherait pour un capitole), et *Gallia*, 1977, p. 476 (met en doute l'existence ici d'un capitole).

ADV1904

grandes découvertes furent faites cette année-là, en trois points très éloignés les uns des autres, boulevard Eugène-Arnaud au sud de la ville, quartier Saint-Martin à l'est, dans la vallée de la Gère, et plaine de Saint-Romain-en-Gal à l'ouest, un peu en amont de la zone archéologique illustre.

C'est en creusant les fondations d'immeubles appelés les Nymphéas (I et II), *boulevard E.-Arnaud,* que furent mises à jour, à l'emplacement de Nymphéas I, les substructions de trois maisons gallo-romaines. Déjà en 1961-62, on avait trouvé les ruines d'une autre maison en construisant, tout à côté, l'immeuble des « Emeraudes ». Mais cette fois les trouvailles étaient bien plus spectaculaires. A Nymphéas I, plus près de la rue du 11-Novembre, on exhuma notamment un mur peint à fresque où, sur plusieurs mètres de long, avaient été représentés, en registres verticaux, quatre hérons bien conservés malgré la grande fragilité de ce genre de peinture. On dégagea aussi cinq pavements plus ou moins abîmés mais dont deux retiennent l'attention : l'un est en terrazzo (sol bétonné) au centre duquel est inclus une mosaïque carrée d'un mètre de côté représentant une scène marine où s'entassent toutes sortes de poissons, des coquillages, un canard, scène encadrée d'une frise élégante et légère, formée de rinceaux à motifs végétaux. Les coloris de l'ensemble gardaient une éclatante fraîcheur. L'autre était un véritable carrelage et non une mosaïque : un quadrillage de petits carrés de 30 cm de côté, eux-mêmes formés d'un assemblage de triangles de marbre aux tonalités alternées bleu pâle et blanc cassé.

A Nymphéas II fut découverte d'abord une nécropole importante par le nombre des tombes et datée du Bas Empire (IV^e^ siècle) par les fibules cruciformes de leur mobilier. Elle se situait en dehors de la ville réduite de cette époque difficile, alors que sous le Haut Empire tout ce secteur de Vienne était occupé par de riches domus, dont celles de Nymphéas I nous donnent une idée. Sous la nécropole apparurent ensuite les substructions d'un très vaste entrepôt de 80 m × 75 m, fait de deux rangées de grandes pièces alignées de part et d'autre d'un couloir central. Installé en bordure du fleuve à une époque où la batellerie fluviale jouait un grand rôle, il nous montre l'intense activité commerciale de Vienne au temps du Haut Empire.

Entre Nymphéas I et II fut mise au jour une impressionnante voie dallée. Dégagée sur 70 m, elle est large de 12 à 13 m en incluant son trottoir unique, de 1,40 m de largeur et pavé lui aussi de grandes dalles de granit. Si l'on songe que les rues de Vienne avaient alors moins de 6 m de large en général, on doit conclure que nous sommes ici en présence de la grande voie romaine reliant Lyon au Sud de la Gaule, la voie Narbonnaise qui de Lyon à Vienne suivait la rive droite du fleuve, franchissait le pont à Vienne, et de là s'installait sur la rive gauche jusqu'à Tarascon. On croyait jusqu'à présent que cette grande voie passait

ADV1904

sous la rue Vimaine dont le nom est hérité du latin. Force est de reconnaître que seule une voie d'intérêt local empruntait l'actuelle rue Vimaine. La route découverte a certainement servi pendant toute l'époque romaine, entretenue et améliorée au cours des siècles, en raison de son importance internationale naturelle (20).

Rue des Colonnes

Parallèlement, d'importants travaux d'urbanisme réalisés dans le quartier de l'église Saint-Martin entraînaient la découverte de tout un habitat gallo-romain enchevêtré au pied du versant de la colline du Mont-Salomon et même des traces d'habitat protohistorique. Le plus spectaculaire fut, *rue des Colonnes*, aujourd'hui supprimée dans le nouveau plan d'urbanisme, un triple niveau d'habitat : le premier, à 1,50 m seulement du niveau de la route, comprenait une mosaïque polychrome à peu près intacte, de 5 m × 4 m environ ; elle représentait des masques de théâtre très expressifs et dont le plus remarquable est sans doute celui du chef des esclaves avec sa bouche énorme et son front plissé. Ce personnage donne l'irrésistible impression de crier ses ordres avec colère (21). A 0,70 m en dessous, apparut une seconde mosaïque, non moins remarquable, mais en noir et blanc et à motifs géométriques. Plus bas encore, belle preuve de la longue occupation humaine à l'époque antique en cet endroit de Vienne, on mit au jour les ruines d'un autre habitat antérieur.

Dans la plaine de Saint-Romain-en-Gal

De l'autre côté du Rhône, les bulldozers de la C.N.R. affairés au drainage de Saint-Romain-en-Gal dans le cadre de l'aménagement de Vaugris, firent deux trouvailles de grande importance en amont de la zone archéologique classée. Ce fut d'abord l'exhumation des *substructions de la basilique Saint-Ferréol*, dont on connaissait l'emplacement marqué d'une croix par la piété moderne (22). Soucieuse, comme à son habitude, de respecter la loi de 1941 qui fait obligation d'inventorier et, éventuellement, de sauver les sites archéologiques, la C.N.R. laissa pour un temps la place aux archéologues. Les fouilles permirent de bien mettre en valeur les deux églises qui se succédèrent ici, à l'emplacement

(20) Cf. *Bulletin de la Société des Amis de Vienne*, n° 74, fascicule I (1979), p. 44, article très étoffé de S. TOURRENC : « Fouilles de sauvetage Nymphéas II effectuées en 1978 ».

(21) Cf. *Bulletin de la Société des Amis de Vienne*, n° 73, fascicule I (1978), photo p. 20.

(22) Cf. article d'ordre général de M. PAILLARET dans *Bulletin de la Société des Amis de Vienne*, n° 70, fascicule II (1975) : « L'abbaye Saint-Ferréol », p. 25.

ADV1904

du martyre de l'officier Ferréol vers 287/290, toutes deux de type basilical : celle de l'évêque Mamert, édifiée fin Ve siècle, et qui avait 34 m de long, et celle du XIe siècle, due à l'archevêque Léger, plus courte de 11 m. Après l'achèvement des relevés par l'équipe lyonnaise de M. Reynaud, les infrastructures de ces églises furent à nouveau enfouies pour ne pas entraver les travaux de la C.N.R. (23).

Quelques mois plus tard, en mars-avril 1978, seconde et cette fois véritable révélation, à faible distance de la zone archéologique classée : une dizaine de *fours de potiers gallo-romains* (23 *bis*) s'échelonnant sur une surface de 300 mètres carrés environ. Trois tonnes de débris de céramique fabriquée ici furent exhumées, datant du première siècle après J.-C. La fin de la production de cette importante industrie est peut-être à mettre en rapport avec le sac de Vienne par les troupes de Vitellius en 69. Il s'agissait d'une poterie commune, non exempte d'élégance comme l'atteste telle petite cruche à anse retrouvée intacte. L'un des fours a le fond de sa salle de combustion dallé de briques carrées de 0,20 m de côté ; la salle elle-même est un carré de 2,30 m de côté à l'intérieur. Il n'était pas question de conserver ces fours *in situ*, pressé que l'on était par la C.N.R., mais celle-ci aida généreusement au démontage et à l'enlèvement des fours les plus caractéristiques.

Résurrection

Il est bon, me semble-t-il, de terminer ce bilan de l'activité archéologique des années 1960-1980 en signalant l'intéressant travail de *reconstitution d'une mosaïque de Sainte-Colombe* auquel s'est livré Henri Lavagne et que la revue *Gallia* a publié en 1979.

A partir de l'étude des manuscrits de F. Artaud qui ont permis à ce dernier de publier en 1835 à Lyon une remarquable *Histoire abrégée de la peinture en mosaïque suivie de la description des mosaïques de Lyon et du Midi de la France,* M. Lavagne a découvert le dessin d'une mosaïque de Sainte-Colombre aujourd'hui détruite, mais qu'il a pu reconstituer presque totalement et dont il donne une reproduction dans son article de *Gallia.* Cette mosaïque avait été, il est vrai, signalée par E.J. Savigné dans son *Histoire de Sainte-Colombe-lès-Vienne*, Vienne, 1903, mais sans plus.

Dite « mosaïque Guilhermet » du nom du propriétaire chez qui on la découvrit, elle avait 15 m × 7 m, surpassant donc

(23) Cf. catalogue de l'exposition « A la découverte de Vienne médiévale » de Renée Bony et collaborateurs, 1978, p. 53.

(23 *bis*) Cf. A. Canal et S. Tourrenc : « Les ateliers de potiers trouvés à Saint-Romain-en-Gal (Rhône) », dans *Figlina,* 1979, 4, p. 85-94.

ADV1904

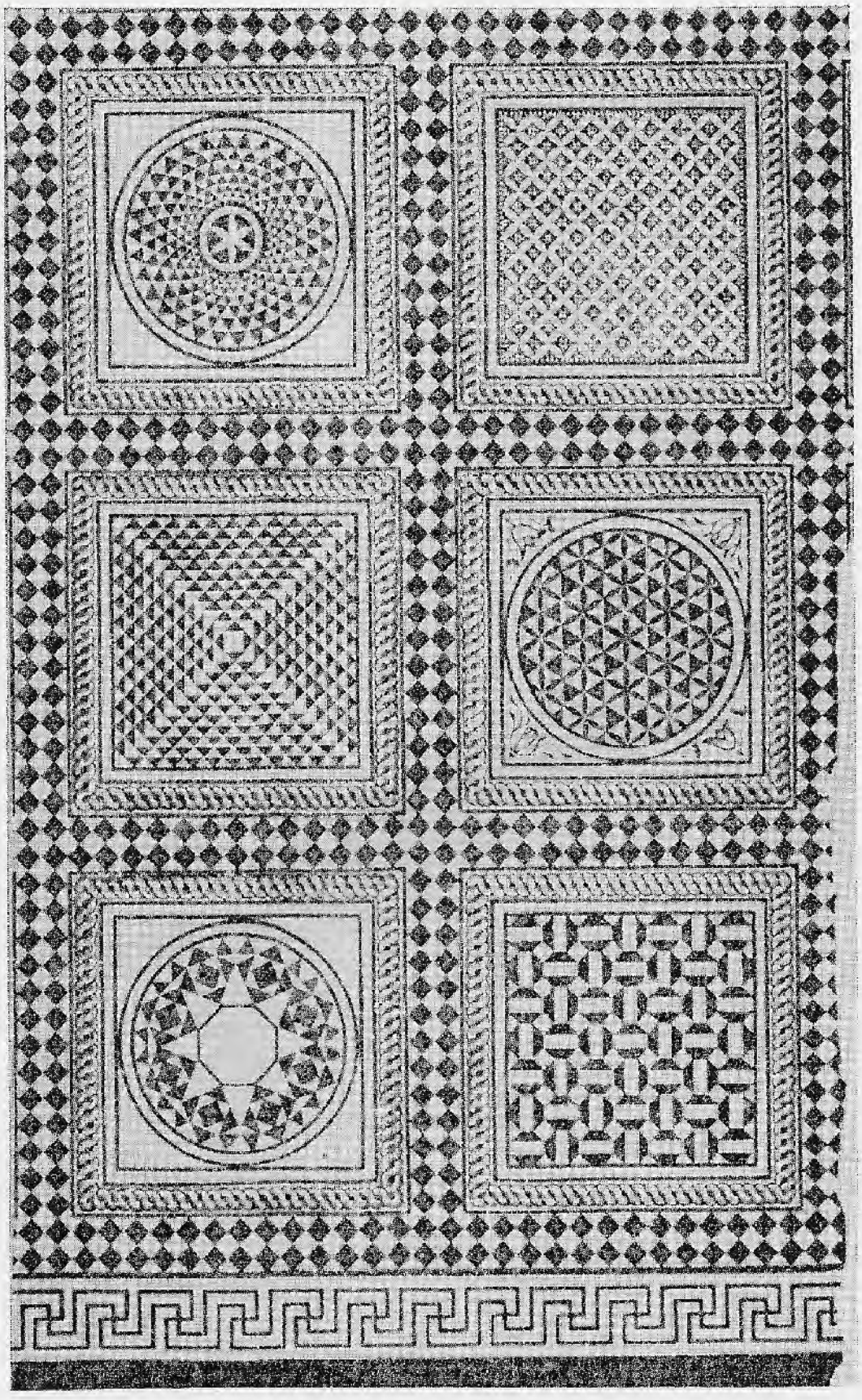

Fragment de la « mosaïque Guilhermet » de Sainte-Colombe.

d'autres très vastes mosaïques viennoises comme l'Ivresse d'Hercule (10,33 m × 6 m) ou Achille à Skyros chez Lycomède (10,88 m × 7,68 m) (24). C'est une mosaïque polychrome à dessin géométrique, faite d'un quadrillage de petites cases carrées séparées les unes des autres par une tresse de 11 cm de large faite elle-même de deux rangées de carrés noirs se touchant par les pointes. Les cases sont composées alternativement et en quinconce d'un médaillon circulaire et d'un carré, remplis les uns et les autres d'un décor géométrique jamais identique. L'ensemble, très savant, et pas surchargé comme dans la mosaïque de l'Ivresse d'Hercule ou dans celle d'Achille à Skyros, est du plus bel effet.

Conclusion

Le hasard des travaux d'urbanisme joint au labeur inlassable de tous les fouilleurs anonymes guidés par des archéologues avertis a donc fait largement progresser la connaissance du passé de la ville de Vienne au cours des années 1960-1980 (25). Ces résultats grandioses suscitèrent, chemin faisant, de multiples manifestations destinées à sensibiliser un public, au vrai très réceptif : expositions à la Salle des Fêtes organisées par M. Chapotat en 1964 (Vienne à l'époque protohistorique) et 1965 (Vienne gallo-romaine), expositions au Musée d'Art chrétien de Saint-André-le-Bas par M. Reynaud en 1978 (Vienne médiévale) et par M. Lauxerois en 1980 (L'artisanat à Vienne à l'époque romaine), publication d'ouvrages dont surtout le luxueux *Saint-Romain-en-Gal* de MM. J. et T. Durand (1979). Même les spécialistes nationaux et internationaux eurent à cœur d'honorer Vienne : ils y organisèrent le deuxième colloque international pour l'étude de la mosaïque antique en 1971. Tous ces efforts portent aujourd'hui leurs fruits. Plus que jamais les Viennois sont fiers de leur ville et le montrent : façades ravalées, magasins aux vieilles pierres rendues à la lumière, monuments nettoyés, Vienne cherche à ne plus être indigne de son illustre passé.

---

(24) Reproduction photographique dans J. Lancha, *op. cit.* :
— fig. 2 et 2 *bis* pour l'Ivresse d'Hercule découverte à Vienne en 1841 et aujourd'hui au Musée de Lyon (conservation partielle) ;
— fig. 5 pour Achille chez Lycomède, mosaïque trouvée à Sainte-Colombe en 1772 et détruite aujourd'hui, mais connue par un dessin à la plume de Schneyder.
La célèbre mosaïque des Travaux rustiques découverte à Saint-Romain-en-Gal en 1892 est plus petite (8,86 m × 4,48 m). Cf. *Revue Archéologique*, 1892, article de G. Lafaye, p. 322-347.
La mosaïque du Châtiment de Lycurgue, découverte à Sainte-Colombe en 1900-1907 et conservée au Musée Lapidaire de Vienne, a 7 m × 5,15 m ; cf. *Bulletin de la Société des Amis de Vienne* n° 4 (1908), article Héron de Villefosse, p. 48-63.

(25) En novembre 1980 encore, un programme d'urbanisme débutait à Sainte-Colombe, permettant l'exhumation, rue Garon, d'une villa gallo-romaine avec bassin, de son péristyle et surtout de plusieurs pavements mosaïqués polychromes dont l'un remarquablement conservé (début III[e] siècle après J.C. comme à Saint-Romain-en-Gal).

ADV1904

Travaux d'urbanisme dans le secteur de la Gère et sauvegarde du patrimoine viennois

par Gabriel CHAPOTAT

Les données du problème

Traverser Vienne dans la direction des Alpes présentait de plus en plus de difficultés, quel que soit l'itinéraire choisi. Le chemin départemental 502, qui suit la rive droite de la Gère et relie Vienne à Pont-Evêque, avait l'inconvénient, traversant d'anciens quartiers industriels, d'être trop étroit et souvent encombré. De même le cours Brillier, la place de la Gare, la rue Victor-Hugo et la rue Schneyder, qui constituaient le seul cheminement permettant d'atteindre le boulevard des Alpes, répondaient mal, par leur situation centrale et leurs servitudes, à l'afflux croissant des véhicules de passage en particulier des poids lourds.

Alertés, les services compétents se trouvèrent dès l'abord placés devant une alternative : créer, au débouché de la vallée du Gier, une voie se détachant de la rive gauche du Rhône et tendant aussitôt vers l'est, de manière à soulager Vienne de l'important courant Saint-Etienne - Grenoble ; s'en tenir à une voie locale laissant à notre ville la haute main sur ce trafic, fût-ce au détriment, une fois de plus, de l'intégrité du tissu urbain. Comme on le sait, la seconde proposition eut la préférence. Le secteur choisi fut celui de la Gère ; les travaux de voirie se déroulèrent de janvier 1975 à octobre 1978 ; et, sous le nom de déviation du C.D. 41, la liaison fut établie entre le pont du Rhône, la voie express R.N. 7, le carrefour de la place Saint-Louis d'une part, et le boulevard des Alpes, début du chemin départemental, d'autre part.

En fait il s'est agi beaucoup plus de la résurrection d'un ancien courant de circulation, dicté par la nature, que d'une véritable innovation. Dans la Vienne protohistorique les voies, en partant du pied du Mont Salomon, utilisaient rapidement les hauteurs voisines. Celle du nord-est (vers *Bergusium*, Bourgoin)

ADV1904

évitait les gorges les plus resserrées de la Gère en suivant un tracé dont le chemin de Seigne est la survivance, de la place Louis-Revol à Cancane ; et celles de l'est (vers *Cularo*, Grenoble) et du sud (vers *Massalia*, Marseille), toutes deux confondues au départ, remontaient l'ancien cône de déjection de la rivière, où sont établis aujourd'hui les quartiers Saint-André-le-Bas et Saint-André-le-Haut, et, par Pipet, Sainte-Blandine et Saint-Ignace, gagnaient le gué de la Suze, la Rosière-d'Estrablin et les Hauts de Saint-Sorlin (cf. G. CHAPOTAT, *La Croisée de Vienne*, Evocations, janvier-février 1955, p. 1375-1378, et octobre 1957, p. 1806-1808).

Le boulevard des Alpes, dénommé primitivement route Neuve, est une voie artificielle construite sur la rive gauche de la Gère, au flanc de la colline, à peu près au niveau de l'aqueduc romain et quelquefois en l'endommageant. Il a remplacé, dans une certaine mesure, l'ancienne route de crête dont il vient d'être question. Si bien que, pour le relier directement au carrefour de la place Saint-Louis en évitant le quartier Saint-André-le-Haut, il a fallu créer de toutes pièces un cheminement qui a nécessité finalement : la construction d'un viaduc au-dessus de la rue Rabelais et d'un méandre de la rivière ; le passage sur les murs de soutènement romains ; la traversée du quartier Cuvière ; et la construction d'un cuvelage étanche dans le lit même du cours d'eau, par-dessous le pont de la voie ferrée Lyon-Marseille (*fig. 1 et 2*).

Il importe de rappeler que les Romains — toujours préoccupés, pour des raisons de caractère esthétique, utilitaire ou religieux, de doter leurs villes de vastes étendues plates — élevèrent à Vienne des murs de soutènement qui semblent avoir dominé la rive gauche de la Gère sur plus de 350 mètres de longueur. Une première section, en contrebas de la rue Rabelais, est constituée par des renforts semi-cylindriques, ou berceaux verticaux, ouverts du côté de la rivière. Une seconde, celle que la déviation du C.D. 41 n'a pu éviter, précède immédiatement le quartier Cuvière et offre un aspect différent.

Ici, avec ses trois murs est, nord et ouest, l'ouvrage s'avance sur 100 mètres de longueur, 20 mètres de largeur et 17 mètres de hauteur (*fig. 1*). Le mur nord, le plus important, celui qui regarde le quartier Saint-Martin, a jusqu'à 6 mètres d'épaisseur. A sa base de gros blocs de calcaire de forme régulière, les uns unis, les autres à bossage, ne manquent pas d'attirer l'attention. Nous pensions que ce soutènement, bâti de toute évidence au début de l'aménagement de la ville, avait été incorporé par la suite dans le système défensif viennois du Bas-Empire, jusqu'au jour où une recherche plus systématique que la nôtre l'eût infirmé (G. CHAPOTAT, *Le problème des enceintes successives de Vienne depuis la conquête Romaine jusqu'au Bas Empire*, Bulletin de la Société des Amis de Vienne, 1976, fasc. 4, p. 14-16, fig. 7 ; et R. BONY, *Topographie de Vienne du IV^e^ au XIV^e^ siècle*, Mémoire de maîtrise, Université Lyon II, 1979, p. 79-83 et 87-101).

ADV1904

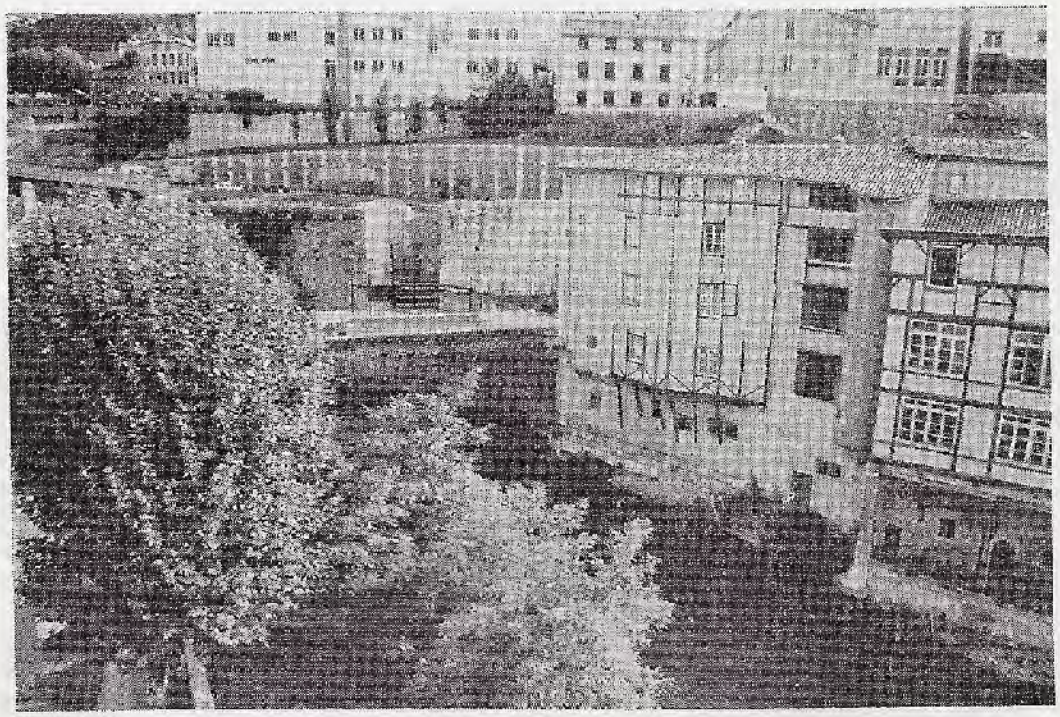

FIG. 1. — *La partie amont du secteur de la Gère.*
De gauche à droite, en suivant le cours de la rivière, l'arrivée du viaduc, la maçonnerie romaine (avec ce qu'il reste du passage du grand collecteur et du petit égout), le pont Saint-Martin et les premières maisons restaurées du Vieux Cuvière.

Cliché C.R.E.A. de Vienne.

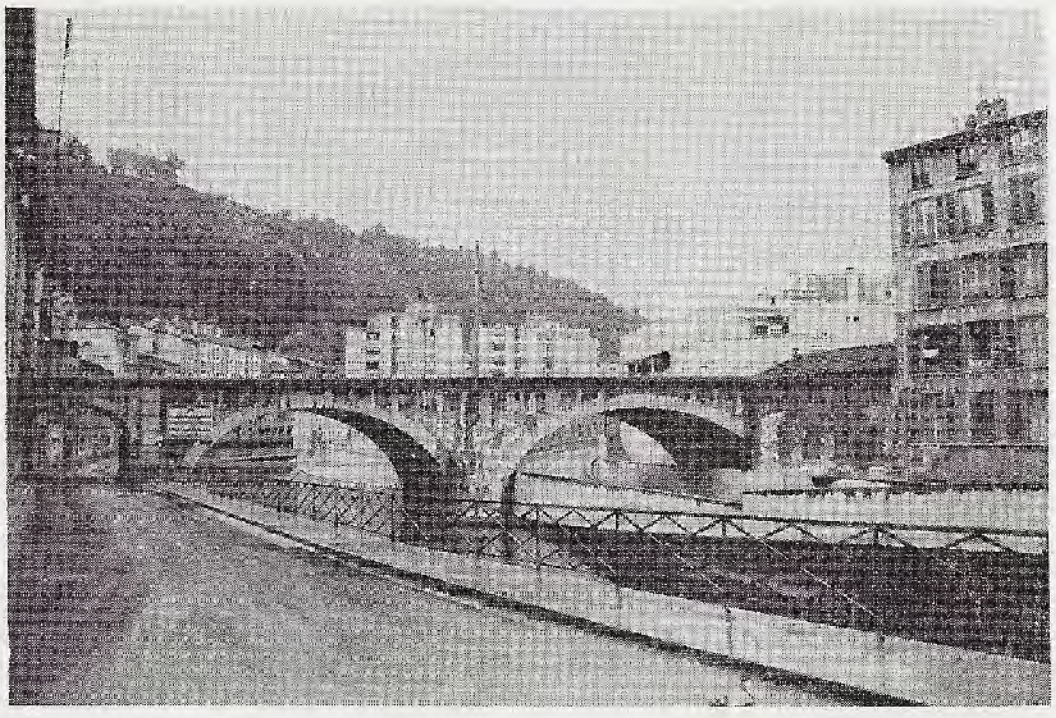

FIG. 2. — *La partie aval du secteur de la Gère.*
Au fond l'ensemble moderne du quartier Cuvière. Au premier plan, à gauche, le départ du C.D. 502 en direction de Pont-Evêque ; à droite, devant les maisons de la bordure est de la place Saint-Louis, le cuvelage étanche qui, plongeant dans la rivière, permet à la déviation du C.D. 41 de passer sous le pont du chemin de fer.

Cliché C.R.E.A. de Vienne.

ADV1904

Les découvertes

A. — A L'OCCASION DU PASSAGE SUR LES MURS DE SOUTÈNEMENT ROMAINS.

1° *Les deux nouveaux renforts semi-cylindriques.*

Il est bien certain que les murs de soutènement romains qui dominent la Gère et ceux qui les accompagnent sur le flanc de la colline méritent une étude approfondie visant à définir ce que furent, au départ, leur tracé exact et l'ordonnance détaillée de leur architecture. Du moins les travaux de 1975-1978 ont-ils permis de mettre au jour, sur l'ouvrage précédemment décrit, deux nouveaux renforts semi-cylindriques absolument insoupçonnés : l'un à l'angle nord-ouest face à la rivière, l'autre lui faisant suite, face au quartier Cuvière. C'étaient des renforts aveugles, mesurant approximativement 8 mètres de hauteur et 5 mètres de diamètre. Le premier, le mieux conservé, mérite une brève description : il se présentait complètement creux et voûté, en forme d'abside ; le mur qui le masquait était contre-buté par un pilier intérieur ; et des trous de réserve subsistaient un peu partout accompagnés, dans la partie supérieure, d'une niche de 0,89 mètre de hauteur, 0,83 mètre de largeur et 0,60 mètre de profondeur.

D'autres renforts semi-cylindriques demeurent-ils encore cachés sous cette maçonnerie ? Et la série visible en amont n'est-elle pas seulement la partie antérieure et délabrée d'une structure plus complexe ? On ne saurait rien affirmer. Il est certain en tout cas que les architectes romains utilisaient couramment ce genre de mur de soutènement. Dans notre région on le rencontre à Andance (trouvaille de Cueil, 1966), à Lyon (trouvaille de Saint-Just, 1971-1972) et à Bourgoin-Jallieu (trouvaille de la Grive, cet été) ; ailleurs en France, à Soissons, à Vaison et à Fréjus ; en Suisse, à Augst ; en Italie, à Tivoli. Les renforts semi-cylindriques s'y montrent ouverts ou fermés, comblés ou vides, avec ou sans voûte, parfois accompagnés vers l'extérieur d'éperons, vers l'intérieur d'un mur parallèle, ou de dents, ou d'autres renforts semi-cylindriques (cf. A. LÉGER, *Les travaux publics, les mines et la métallurgie aux temps des Romains. La tradition romaine jusqu'à nos jours*, Nogent-le-Roi, J. Laget, Librairie des Arts et Métiers - Editions, 1979, p. 108-113, pl. II et XII ; et P.A. FÉVRIER, M. FIXOT, C. GOUDINEAU et V. KRUTA, *Histoire de la France urbaine*, sous la direction de G. DUBY, tome 1, *La ville antique des origines au IX^e siècle*, Paris, Editions du Seuil, 1980, p. 266-267, fig. 190).

2° *Le grand collecteur.*

Son existence a été reconnue, ainsi que celle du petit égout qui l'accompagne, dès les premiers examens de la maçonnerie

ADV1904

antique. Il faut dire qu'il débouchait sur la face nord de celle-ci, dans un retrait provoqué ou accentué par un éboulement, à 10 mètres au-dessus de la rivière, son ouverture, en partie murée, disparaissant derrière la végétation.

Solidement voûté, avec claveaux bien ordonnés et sommiers débordant des piedroits, il est de dimensions exceptionnelles. Il mesure en effet 4 mètres de hauteur et 3,50 mètres de largeur à la base. Malheureusement une masse de terre et de pierraille, proche des fondations de l'Ecole Nicolas-Chorier, en interdit plus avant la reconnaissance. Autant que nous avons pu en juger durant nos investigations, il passe sous l'angle nord-ouest de cet établissement et prend la direction de l'angle nord-est du C.E.S. François-Ponsard.

En ce qui concerne sa fonction, bornons-nous à admettre qu'il devait servir d'exutoire à une masse d'eaux souillées et aux eaux de vidange des aqueducs, et que sa chute terminale empêchait toute pénétration inopinée au cœur de la cité (*fig. 1*).

3° *Le petit égout.*

Il débouchait dans le grand collecteur ou très près de la sortie de ce dernier et en aval. Sa hauteur est de 1,25 mètre et sa largeur, à la base, de 0,60 mètre. Lui aussi offre une exécution de très bonne facture, avec une voûte parfaitement ordonnée. Quant à son parcours, ce que nous avons pu en relever l'orientait nettement dans la direction de la montée des Epies (*fig. 1*).

4° *Le matériel céramique et divers.*

Ce sont des débris d'époque romaine qui gisaient épars, en faible nombre, sans qu'aucune stratification ne se manifestât, dans la masse de terre intentionnellement accumulée derrière les murs de soutènement. Ils comprenaient des fragments d'amphores et de poterie commune ou grossière, bien difficiles à identifier ; un tesson de sigillée portant la marque IVCVNDVS, le nom d'un potier de Montans et d'un potier de la Graufesenque dont l'activité se situe au I^er^ siècle après J.-C. ; et deux fragments d'enduit peint représentant des feuillages bleu-vert sur fond rouge.

Au total un matériel assez pauvre, hétéroclite, de provenance sans doute très diverse et dont la présence n'est manifestement d'aucune utilité pour la datation des murs.

B. — A L'OCCASION DE LA TRAVERSÉE DU QUARTIER CUVIÈRE.

L'exécution des travaux de la déviation du C.D. 41 s'est conjuguée avec la rénovation du quartier Cuvière qui, devenu insalubre et d'activité réduite, a été démoli et reconstruit dans sa presque totalité. Par conséquent, entre colline et rivière, la recherche archéologique a pu s'exercer sur un vaste espace.

ADV1904

Ont été mis au jour : les fragments d'une mosaïque ; les restes d'un hypocauste ; et trois bassins en forme de U, incomplets mais bien reconnaissables, du même type que ceux qui garnissent le péristyle des riches demeures gallo-romaines découvertes à Saint-Romain-en-Gal.

Vestiges qu'il n'a pas été possible de conserver, vu leur état de détérioration ou leur situation particulière. Intervention heureuse toutefois qui, par le moyen de relevés, descriptions et clichés, a fourni à l'archéologie viennoise de précieux renseignements sur l'occupation du quartier et l'aménagement de ses demeures dans l'Antiquité (cf. Rapport annuel de S. TOURRENC, Direction des Antiquités Historiques de la région Rhône-Alpes, 1976).

C. — A L'OCCASION DE LA CONSTRUCTION DU CUVELAGE ÉTANCHE DANS LE LIT DE LA GÈRE.

1° *La galerie immergée.*

Elle a été repérée sur la rive gauche de la Gère, en aval du pont du chemin de fer, pendant les opérations de curage effectuées à l'approche des fondations des immeubles de la place Saint-Louis. Certaines observations autorisent à penser que cette galerie s'avançait jusqu'au milieu de la rivière et à trois mètres de profondeur. Imposants étaient en tout cas les blocs de maçonnerie qui en provenaient et qui sont restés longtemps exposés sur la berge.

2° *Les sabots de pilotis en fer.*

Nous avons pu en recueillir six, dont deux adhéraient encore à des fragments de bois.

Lors de la construction d'ouvrages installés sur l'eau, le sabot en fer sert à faciliter l'enfoncement du pilotis. Il se compose ordinairement d'une pointe et de trois ou quatre ailerons percés de trous pour le passage des clous de fixation.

Etant donné l'emplacement de nos exemplaires, il apparaît que ceux-ci se rapportent à d'anciens travaux d'aménagement des bords de la Gère et de son franchissement. Une datation des fragments de bois par la méthode du radiocarbone serait à ce sujet de la plus grande utilité. Au demeurant deux observations s'imposent, si on fait la comparaison avec le matériel du même ordre et d'époque romaine retiré du Rhône par dragages à Saint-Romain-en-Gal : les sabots provenant de la Gère sont beaucoup plus courts (0,30 mètre au lieu de 0,80 mètre) ; ils se présentent dans un bien meilleur état de conservation (cf. G. CHAPOTAT, *Antiquités viennoises en bois et en métal trouvées dans le lit du Rhône,* Nouvelles Archives du Muséum d'Histoire naturelle de Lyon, fasc. 13, suppl., p. 22-24, fig. 2, 1°, 7).

ADV1904

Sacrifices consentis et mesures de sauvegarde

A. — A L'ÉGARD DES MURS DE SOUTÈNEMENT.

1° *Sacrifices.*

La différence d'altitude entre le boulevard des Alpes et le fond du cuvelage étanche atteignant près de 36 mètres, sur une distance d'environ 600 mètres, il en est résulté l'établissement d'une pente de 6 % pour la chaussée. Notre maçonnerie antique, juste au niveau dans sa partie amont, a donc subi une très forte mutilation dans sa partie aval, soit la démolition du mur de soutènement ouest sur 4 mètres de hauteur, 20 mètres de longueur et 3 mètres de largeur, et l'ensevelissement des deux nouveaux renforts semi-cylindriques déjà bien éprouvés.

2° *Mesures.*

Mise en valeur, au contraire, du mur de soutènement nord qui était défiguré par la présence, à sa base, d'un terre-plein, d'une rangée de maisons d'habitation et d'entrepôts, et, à son sommet, d'une construction formant terrasse. Aujourd'hui l'ouvrage est presque entièrement débarrassé de tous ces éléments postiches, il a retrouvé sa façade imposante malgré la blessure qui met à nu le blocage, et mieux même sa partie supérieure, côté chaussée, est apparue dotée d'un parement en petit appareil relativement soigné (*fig. 1*).

B. — A L'ÉGARD DU GRAND COLLECTEUR ET DU PETIT ÉGOUT.

1° *Sacrifices.*

Destruction inévitable, au cours de l'enfoncement progressif des travaux et sur toute la largeur du passage, du grand collecteur et du petit égout, le premier disposé perpendiculairement, le second obliquement par rapport à l'axe de la chaussée.

2° *Mesures.*

Sauvetage, côté rivière, de la partie terminale du petit égout restée en suspens dans la maçonnerie.

Mise en valeur, côté colline, du nouveau débouché du grand collecteur au pied de la paroi, dite « paroi berlinoise » (*fig. 1*). Notons au passage que cette tranche de travaux a bénéficié d'une technique très moderne, qui n'a plus rien de commun avec la technique romaine : pour éviter toute excavation dans un talus surchargé, le soutènement est commencé par le haut, en le fixant à des poteaux de béton armé préalablement mis en place, et en le plaquant contre le terrain, au fur et à mesure de la descente, par des tirants d'ancrage subhorizontaux (*fig. 3*).

ADV1904

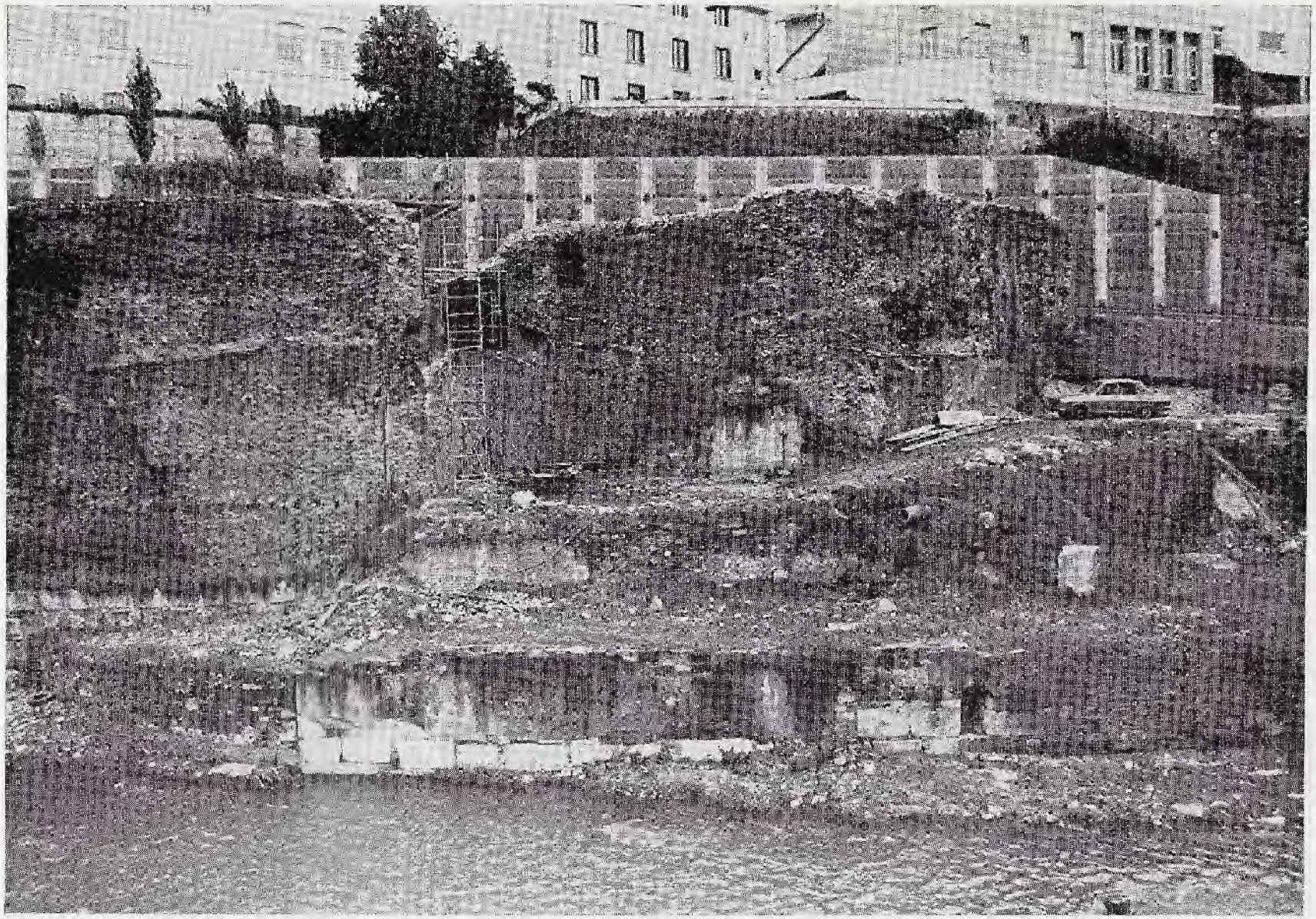

FIG. 3. — *Les murs de soutènement romains en cours de dégagement.*

La construction moderne formant terrasse a déjà disparu. Quelques éléments postiches vont tomber. Par contre le terre-plein, qui cache sur la gauche une partie de la base en gros appareil, subsistera sans avoir été exploré (fouille et étude remises à plus tard). Autres repères : près de l'échafaudage, l'arrivée du grand collecteur et du petit égout ; en haut et à droite, le profil de la chaussée ; en retrait, plaquée contre la colline, la « paroi berlinoise » avec piliers en béton, panneaux décorés et départs des tirants d'ancrage subhorizontaux.

Cliché C.R.E.A. de Vienne.

ADV1904

C. — A L'ÉGARD DU QUARTIER CUVIÈRE.

1° *Sacrifices.*

Le quartier Cuvière était le quartier qui symbolisait peut-être le mieux le caractère de ville industrielle que Vienne avait acquis depuis le début du siècle dernier. Du pont Jacquard à la place Saint-Louis les usines se pressaient le long de la Gère et, sur le canal de dérivation qui partait de la « grande chute », perdurèrent longtemps les écluses et les roues à aubes. Les rues et les places étaient renommées pour leur animation, les maisons pour leur pittoresque, et le souvenir des tisseurs et des tanneurs du Gauchon reste à Vienne aussi vivace que celui des canuts de la Croix-Rousse dans la grande cité voisine.

Mais la déviation du C.D. 41 a compromis l'unité du quartier et les travaux de rénovation ont fait disparaître bien des témoignages. Au point que, pour sauver Cuvière de l'oubli et réduire au maximum sa mutilation, la bonne volonté des édiles et l'art des urbanistes se sont trouvés mis à rude épreuve.

2° *Mesures.*

Maintien des appellations précédentes, bien que la disposition des rues et des places ait changé. Les termes typiquement viennois de Cuvière et de Gauchon, ou les noms de compatriote célèbre ou de populaire inventeur, comme Joseph Martin et Jacquard, rayonnent sur les plaques indicatrices et rappellent opportunément le passé avec, chemin faisant, le renfort de la présence de la vieille fontaine publique, émouvant symbole de tout un mode de vie révolu (au sujet de Cuvière et Gauchon, cf. E.-J. SAVIGNÉ, *Guide-Annuaire de la ville de Vienne,* Vienne, Savigné, 1876, p. 75 ; J. VAGANAY, *L'industrie textile à Vienne,* Bulletin de la Société des Amis de Vienne, 1976, fasc. 2, p. 5-6 ; et J. ARMANET, *Petit lexique de la ville de Vienne,* Vienne-Accueil, 1er trimestre 1981, p. 13).

Conservation et restauration de douze maisons anciennes le long de la Gère (*fig. 1*). Ainsi apparaît intacte, contemplée de la rive droite, l'image de l'ancien Cuvière avec son légendaire pont Saint-Martin, si évocateur lui-même puisqu'il « s'harmonise aux maisons voisines qui reflètent dans l'eau industrieuse leurs tourelles d'angle et leurs galeries en encorbellement » (P. CAVARD, *Vienne la Sainte,* Vienne, Blanchard Frères, 1939, p. 244). Encouragement à toutes les initiatives individuelles, même les plus modestes, du genre de celles qui ont contribué à redonner couleur et vie au Vieux Lyon et au Vieil Annecy.

Mise en place de cheminements et de rampes d'accès à créneaux, à bordures fleuries et à tonnelles, entre le pont Jacquard et le pont du chemin de fer, dans le dessein de ne pas opposer brutalement l'ancien et le moderne : l'ancien représenté par des

ADV1904

restes d'amenées d'eau, de chutes et d'écluses ; le moderne, par des bâtiments d'habitation, un parking couvert et une école (*fig. 2*).

Atténuation de la division du quartier en intégrant le plus possible la déviation du C.D. 41 au moyen de murets anti-bruit et d'espaces verts latéraux, et en aménageant, à l'usage des piétons, une passerelle par-dessus la voie dans sa section basse, un passage souterrain par-dessous dans sa section haute.

Confortement du pied de la colline où subsistent encore des témoins de la période gallo-romaine, par exemple sous l'Institution Saint-Charles. En même temps installation de zones paysagères et piétonnières permettant tout à la fois d'agrémenter le site et de gagner progressivement le haut de la ville par les traditionnelles « côtes » que sont la montée des Epies et la rue du Professeur-Vialleton, ancienne rue des Bernardines (sur ces problèmes d'intervention en milieu urbain chargé d'histoire, cf. B. PARIS, *Réparations, les quartiers Cuvière et Saint-Martin à Vienne*, revue Urbanisme, octobre-novembre 1981, n[os] 186-187, sous presse).

Conclusion

Des sacrifices ont été consentis mais le bilan se révèle positif.

Vienne jouit désormais d'un meilleur débouché dans la direction des Alpes.

La connaissance de nos antiquités ne cesse de s'étendre et surtout d'imposants vestiges attirent davantage le regard, ce qui peut être l'amorce, au-dessus de la Gère, d'une vaste présentation architecturale si l'on y ajoute, complètement rénovés, les murs de l'amont et les restes d'aqueducs et de constructions romaines qui bordent à proximité le boulevard des Alpes.

Enfin un effort méritoire a été fait, et d'autres réalisations peuvent suivre encore, pour que, dans le paysage urbain moderne éclos entre Gère et colline, la marque demeure ineffaçable de la population laborieuse et si attachante qui vivait là naguère.

Comment ne pas ajouter que, durant la préparation et l'exécution de la déviation du C.D. 41, les problèmes posés par la sauvegarde du patrimoine viennois ont toujours été réglés dans un parfait esprit de compréhension. C'est ainsi, par exemple, qu'en plus des aménagements précités la Direction des Antiquités Historiques de la région Rhône-Alpes et les Services Techniques de la Ville de Vienne ont obtenu, du Département de l'Isère (maître d'ouvrage) et du Service de l'Equipement (maître d'œuvre), le déplacement de cette pile du viaduc qui, dans le projet initial, serrait vraiment de trop près le mur est de la maçonnerie antique. De même que les entreprises adjudicataires ont

ADV1904

appliqué à la lettre la règle de la suspension des travaux au moment des découvertes.

Les moyens de défense et de concertation ne font donc pas défaut.

La rénovation de la ville et l'amélioration du passage peuvent se poursuivre en gardant fidèlement la parure des murs antiques et les témoins les plus émouvants du passé.

ADV1904

Contribution à la connaissance de la topographie de Vienne antique : "Saint-Marcel, 1979"

par Roger LAUXEROIS

Devançant d'une année les travaux pour la construction du parking Saint-Marcel, un contrôle archéologique fut effectué en 1979 à la demande des autorités municipales et des responsables archéologiques (1). En effet la situation du terrain concerné, par rapport à la topographie antique, était loin d'être une inconnue. Sa valeur archéologique pouvait être d'abord suggérée par son environnement : constructions fouillées en 1878-1881 à l'angle des rue V.-Hugo et montée Saint-Marcel ; théâtre antique, au-dessus et à l'est ; ensemble monumental dit de Cybèle, à l'ouest et en contrebas. Mais aussi, des vestiges encore en place justifiaient une intervention archéologique. En 1842, M.T.C. Delorme signalait là des vestiges de souterrains dont le plan se lisait sans problème avant la construction de l'abattoir (2) (3). Subsistait aussi un mur est-ouest (mur A), de construction antique, déjà reconnu semble-t-il par P. Schneyder, dans la seconde moitié du XVIII[e] siècle, et depuis lors masqué par les bâtiments de l'abattoir, jusqu'à leur destruction il y a 30 ou 40 ans ; ses prolongements ouest furent tronqués par la percée de la rue V.-Hugo. Ce mur, en petit appareil de moellons, servait de piedroit à une voûte dont

(1) Situation de la fouille : cadastre Vienne AZ 94. Travaux de reconnaissance et sondages se déroulèrent de juillet à septembre 1979, sous la responsabilité de R. Lauxerois et avec la collaboration d'A. Canal, détaché par la Direction Régionale des Antiquités Historiques. Ont aussi participé à ces travaux des membres du Groupe de Recherches Archéologiques du Viennois, en particulier Mme M. Woinet, et les terrassiers de l'entreprise Cremona. L'intervention a été couverte financièrement par la Mairie de Vienne et une subvention du Conseil Général de l'Isère.

(2) M.T.C. DELORME, *Rapport sur les fouilles exécutées dans les jardins de l'hospice de Vienne, pendant les mois de mai-juin-juillet 1838*, Vienne, 1842, p. 33.

(3) C'est en effet là qu'à partir de 1823-1825 fut aménagée une plateforme recouvrant le ruisseau Saint-Marcel, et destinée à recevoir les abattoirs dont la construction, à l'écart du centre urbain, fut jugée nécessaire par le chevalier de Miremont et son conseil municipal.

ADV1904

on peut voir encore nettement l'amorce sur toute sa longueur (4). Avant l'ouverture du chantier de construction du parking, l'observateur pouvait aussi remarquer, à l'aplomb du soutènement de la terrasse supérieure, l'arrachement d'un mur (mur B), lié et perpendiculaire au mur A.

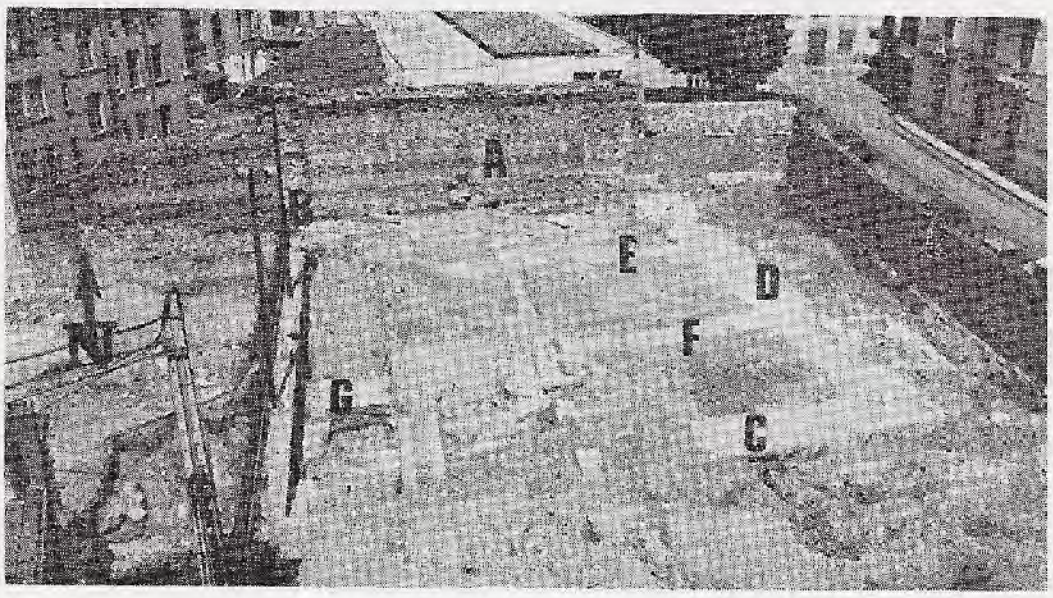

(*Photo R. Lauxerois - Musées de Vienne*)

Fouilles du parking Saint-Marcel (1979), à l'emplacement des abattoirs construits dans le deuxième quart du XIXe siècle (terrasse supérieure du terrain). A l'arrière plan le mur A, prolongé vers la rue des Célestes par un mur appartenant aux anciens abattoirs ; au premier tiers à gauche, arrachement du mur B. Les fondations du quadrilatère A B C D apparaissent en clair, coupées par les aménagements postérieurs (en particulier l'abattoir).
Le rocher affleure à l'est de D.

Au début du XIXe siècle, Etienne Rey avait donné une interprétation ou restitution de ce secteur de la ville : limitées au sud par le ravin du ruisseau de Saint-Marcel, deux terrasses monumentales formaient des gradins intermédiaires entre le grand escalier (aujourd'hui « Théâtre de Cybèle ») à l'ouest, et le postscenium du théâtre à l'est ; des édifices publics, tels que temple..., s'y élevaient ; la voie vers l'Italie y prenait son départ (5).

Les découvertes effectuées pendant l'été 1979 sont venues renforcer l'interprétation graphique d'E. Rey. Dans la partie haute du terrain, là-même où fut construit l'abattoir, quatre murs —

(4) Sur ce mur, qui, selon certaines hypothèses, aurait été réutilisé comme section du rempart au Bas Empire, voir dans cette publication R. Bony, « *Pour un nouveau tracé de l'enceinte du Bas Empire* » (*B.S.A.V.*, 1982, 1).

(5) Cf. Rey-Vietty, *Monuments romains et gothiques de Vienne en France*, Paris, 1831, pl. Ibis, et la peinture sur toile « Vienne antique » du Musée des Beaux Arts et d'Archéologie de Vienne, Inv. 112 - Catal. 268.

ADV1904

A, C (est-ouest) et B, D (nord-sud) — formaient un quadrilatère de 31,40 m × 23 m (hors œuvre) ; sauf le mur A, encore en élévation, il n'en restait plus que les assises de fondation. A l'intérieur, les murs E et F le compartimentaient en trois galeries de direction est-ouest. A l'est, le rocher de schiste servait de fondement. Ce qui n'est plus le cas vers l'ouest où l'on tombe sur les galets et sables du cône de déjection du ruisseau de Saint-Marcel ; le soubassement y était-il plus incertain ? cela est vraisemblable ; on voit en effet quelques pans de murailles qui gisaient effondrés ou brutalement culbutés dans ces dépôts fluviaux.

Quelle était la destination de ce quadrilatère ? On peut penser qu'il formait, avec ses divisions internes, d'inégale largeur (du nord au sud : 7,10 m ; 8,50 m ; 6,75 m) le soubassement d'une terrasse portée par trois galeries voûtées dont la plus haute était au centre (environ 4,25 m entre voûte et sol ancien). Ces substructions appartenaient à un plus vaste ensemble qui devait tendre vers l'ouest en direction du quartier de Cybèle situé en contrebas ; il faut aussi peut-être le rapprocher du mur est-ouest trouvé lors de la construction de l'école maternelle de la rue des Célestes (6). Il est certain aussi qu'on ne peut comprendre ce parti architectural sans le relier aux constructions voisines : le théâtre antique dont l'orchestra se situerait à un niveau très proche de la terrasse ; mais surtout le « théâtre de Cybèle » dont l'identification ne cesse de susciter des controverses. Cette découverte ne viendrait-elle pas modifier la problématique en introduisant une nouvelle donnée ? Ne serions-nous pas tentés de voir un lien entre ce « théâtre » et les terrasses qui sont construites au-dessus pour servir d'assises à de nouveaux monuments, tels que temples ? (7).

La date de la destruction et du démantèlement de cet ensemble de soubassements ne put être précisée, faute de données stratigraphiques : la partie orientale dut disparaître lors de la construction de l'abattoir ; mais l'élévation des murs avait déjà été rasée depuis une longue date, à l'exception du mur A. Quelques pans de murs, écroulés ou en place, ont été contournés ou inclus dans des murailles postérieures : par exemple le mur K, de direction est-ouest, élevé sur la rive droite du ruisseau, à une date antérieure au XVIII[e] siècle ; seule sa face sud est parementée ; des dalles de voie y apparaissent en remploi ; la protection contre le ravinement et le soutènement des terres de la rive droite semblent avoir été sa raison d'être, plutôt qu'une fonction défensive. Signalons enfin qu'aucun mobilier n'a été recueilli, si ce n'est quelques débris de tuiles, de marbres et de céramiques.

(6) Voir ici même F. RENAUD, « *Vingt ans d'activité archéologique à Vienne* ».
(7) Ce dossier sera réexaminé au cours des travaux d'élaboration de la Carte Archéologique de Vienne qui ont été entrepris sous l'égide du Contrat Ville Moyenne de Vienne.

ADV1904

Nouvelles fouilles à Saint-Romain-en-Gal
Premiers résultats

par A. DESBAT

Le reprise des fouilles sur le site de Saint-Romain-en-Gal s'inscrit dans un vaste programme de mise en valeur, décidé par le Conseil Général du Rhône, propriétaire du site, en liaison avec la Sous-Direction de l'Archéologie. Ce programme qui devrait s'étendre sur plus d'une dizaine d'années, vient déjà de se concrétiser, entre autres choses, par la création et la mise en place en juillet 1981 d'une équipe d'archéologues permanente, de six personnes, financée par le département.

Commencées en 1980, les nouvelles fouilles ont été axées sur l'étude de la « maison des dieux Océans », choisie comme premier objectif de la mise en valeur du site et qui devrait prochainement être aménagée en vue d'une meilleure présentation au public (*fig. 1*).

Les sondages pratiqués en 1980 dans la partie sud de la maison (« atrium » et pièces annexes), ont complété les sondages précédemment effectués par le Groupe Archéologique du Touring-Club de Lyon (cf. *Gallia*, 31, 1973, 2, p. 527 et *Gallia*, 33, 1975, 2, p. 552). Ces différents sondages ont mis en évidence trois habitats superposés et permis de distinguer quatre phases d'occupation (états 1, 2, 3 et 4) qui s'échelonnent de la fin du I^er^ siècle av. J.-C. jusqu'au début du III^e^ siècle ap. J.-C. ; date probable de l'abandon du site.

La campagne de fouille de 1981 qui vient de s'achever, aura permis de confirmer la chronologie proposée en 1980 tout en complétant le plan des différents habitats.

L'état 1 (30 av. J.-C. - 15/20 ap. J.-C.)

A la première phase d'occupation correspond un habitat directement installé sur les limons du Rhône. La connaissance du premier habitat s'avère difficile compte tenu de sa profondeur. Les premières constructions se trouvent en effet 3 mètres plus

ADV1904

bas que les derniers niveaux de la « maison des dieux Océans ». Seuls quelques murs sont apparus dans les sondages et le plan de ces premières constructions reste très lacunaire.

Cet habitat qui a subi des modifications avant sa destruction, présente des murs de bois et de terre reposant sur de légères fondations maçonnées. La plupart des sols sont en terre battue, mais certaines pièces comportaient néanmoins des enduits peints de qualité.

Un abondant matériel recueilli dans les premiers niveaux : gobelets d'Aco, sigillées précoces, imitations locales à vernis rouge ou noir, fibules, monnaies (as d'Octave, asses de Vienne et de Nîmes) permet de dater l'installation de ce premier habitat aux alentours de 30 av. J.-C.

L'état 2 (15/20 ap. J.-C. - 60 ap. J.-C.)

La deuxième phase d'occupation est caractérisée par un rehaussement très important du sol au moyen d'un remblaiement volontaire qui atteint par endroits près de 2 mètres d'épaisseur.

Les murs de ce deuxième habitat étaient pour la plupart également en bois et en terre (murs à colombages hourdés de briques crues) mais comportaient de profondes fondations maçonnées. Le plan de cette deuxième maison apparaît plus nettement et les fouilles de 1981 ont révélé l'existence, dès l'état 2, d'une cour à péristyle avec bassin rectangulaire, bordée sur deux côtés d'une série de pièces aux sols de *terrazzo* (*fig. 2*).

Le matériel trouvé dans le remblai surmontant les constructions de l'état 1 permet de dater l'installation de l'état 2, vers 15/20 ap. J.-C. et celui livré par les remblais recouvrant les sols de l'état 2, sa destruction vers 60 ap. J.-C.

L'état 3 (60 ap. J.-C. - 100 ap. J.-C.)

A la troisième phase d'occupation correspond la construction d'une nouvelle maison, après destruction complète de l'habitat antérieur. Cette reconstruction s'accompagne également d'un nouveau rehaussement du sol mais de moindre importance (1 mètre environ). La nouvelle construction qui semble conserver les mêmes limites que l'habitat précédent, présente un caractère beaucoup plus monumental, marqué par la construction d'un premier grand vestibule à colonnade ouvrant sur un grand péristyle qui se superpose à celui de l'état 2. Les murs plus larges qu'aux époques antérieures sont fondés très profondément jusqu'au terrain naturel.

Aucun sol de l'état 3 n'est conservé dans la zone actuellement étudiée et la date d'abandon de cette étape de construction reste de ce fait imprécise.

ADV1904

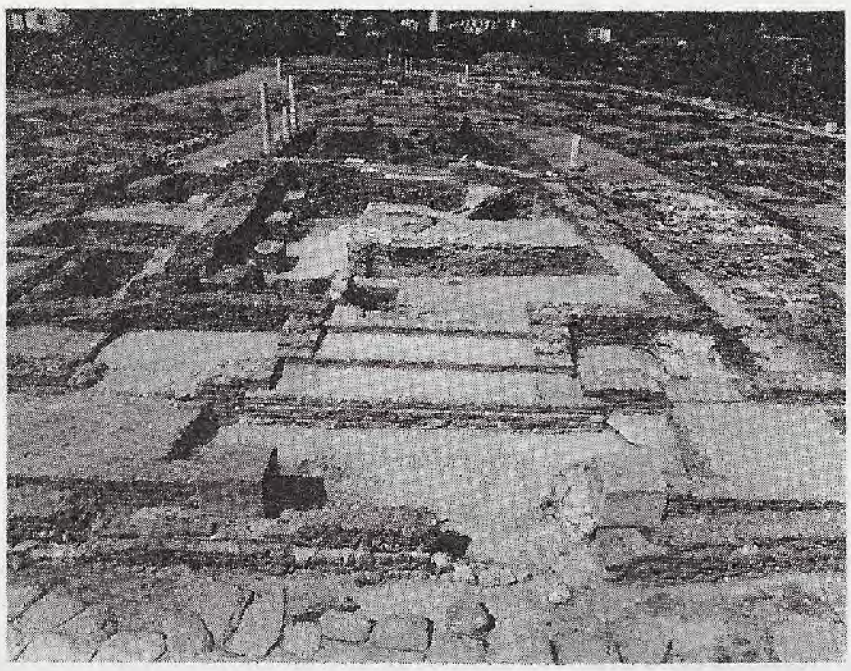

FIG. 1. — Vue d'ensemble de la maison des « dieux Océans ». Au second plan, l'atrium en cours de fouilles.

FIG. 2. — Sols de terrasse de l'habitat de l'état 2 conservés sous le péristyle de la maison des « dieux Océans ».

ADV1904

L'état 4 (100... ap. J.-C. - 200... ap. J.-C.)

L'état 4 correspond à la reconstruction de l'habitat précédent qui subit d'importantes modifications. Ces nouveaux aménagements conservent cependant le même niveau d'occupation que l'état 3 et un plan très voisin. A cette étape intervient l'installation de la mosaïque des dieux Océans et la reconstruction du péristyle avec l'aménagement d'un bassin en U. A la dernière époque de construction appartient également l'édification de murs encore plus épais (90 cm) que ceux de l'état 3.

Liée à la date d'abandon de l'état 3, la date d'installation de l'état 4 reste également peu certaine dans l'état actuel. Seuls quelques fragments de sigillée claire B trouvés dans le radier de la mosaïque des dieux Océans situent l'installation de celle-ci postérieurement à 120 ap. J.-C.

L'extension de la fouille jusqu'aux limites nord de la « maison des dieux Océans », prévue pour les prochaines campagnes, devrait compléter ces observations et parfaire notre connaissance de l'évolution de l'habitat. Cependant, bien qu'ayant porté sur une surface réduite, les fouilles réalisées en 1980 et 1981 ont déjà apporté de nombreux résultats qui concernent principalement la chronologie du site et son évolution ainsi que les techniques de construction.

Un des points les plus importants est sans doute la mise au jour d'un habitat de la fin du Ier siècle av. J.-C., qui confirme une occupation ancienne du site que certains indices pouvaient déjà laisser supposer (cf. *Gallia*, 29, 1971, 2, p. 424).

La construction d'un nouvel habitat dès le début du Ier siècle ap. J.-C. traduit une évolution rapide, voire un enrichissement du quartier, et on voit apparaître dès le milieu du Ier siècle un habitat luxueux dont le caractère imposant est matérialisé par la construction d'un vestibule monumental.

Il apparaît également que l'orientation des structures demeure la même durant toute l'occupation du secteur et que, pour les trois derniers états, les limites sud, est et ouest des maisons restent les mêmes. Ces observations donneraient à penser que le plan irrégulier des maisons de Saint-Romain-en-Gal correspond au maintien d'un parcellaire ancien.

Sur le plan de l'aménagement du site et des techniques de construction il faut noter les rehaussements très importants des sols sur une période assez courte (près de 3 mètres en un siècle) qui doivent s'expliquer, au moins pour le premier, par la volonté de lutter contre les risques d'inondation ou plus simplement contre les remontées d'humidité engendrées par la nature même du site. On constate en parallèle un accroissement constant de l'épaisseur des maçonneries, de 30 cm dans le 1er état jusqu'à 90 cm pour certains murs de l'état 4, et la construction de fonda-

ADV1904

tions de plus en plus puissantes atteignant plus de 5 mètres de profondeur pour les derniers états. Ces aménagements témoignent de l'existence de problèmes architectoniques dus à la nature géologique du site et des efforts des constructeurs pour lutter contre l'instabilité du sous-sol. Instabilité mise en évidence par les tassements des remblais et l'effondrement des sols qui peut atteindre jusqu'à 40 cm par endroit.

L'on doit noter enfin dans les techniques de construction l'emploi à toutes les époques de la terre crue (torchis ou briques crues), ce qui constitue un élément nouveau pour Saint-Romain-en-Gal.

*
**

Les fouilles réalisées ces deux dernières années sur le site de Saint-Romain-en-Gal ont donc d'ores et déjà permis de nombreuses observations qui ont fait progresser de façon notable notre connaissance de l'évolution de l'habitat dans un secteur. Certaines hypothèses demandent cependant à être approfondies et il reste à vérifier que certains résultats qui ne concernent pour l'instant qu'une zone restreinte ont bien une valeur générale pour l'ensemble du site. Ce sera l'objet des prochaines campagnes de vérifier et de compléter ces résultats sur une plus grande échelle.

ADV1904

Sainte-Colombe : fouilles de sauvetage programme et intégration des vestiges

par A. Le Bot

Les résultats archéologiques de 1980 et 1981 présentés ici sont le fruit du travail collectif d'une équipe d'archéologues vacataires dont les noms suivent : B. Bizot, B. Helly, O. Leblanc, A. Le Bot-Helly (titulaire de l'autorisation de fouille), F. Reynaud, H. Savay-Guerraz et de nombreux bénévoles que nous tenons tout spécialement à remercier.

Problème général et solutions

La commune de Sainte-Colombe est citée depuis longtemps dans de nombreux manuels d'archéologie à propos des vestiges qui y ont été découverts, des mosaïques en particulier. Paradoxalement, aucune fouille systématique n'a jamais pu être entreprise sur son territoire. Si donc la richesse et l'importance du site sont admises, la nature, la structure et l'évolution du tissu urbain restent à peu près inconnues dans ce secteur.

Le vaste projet de réhabilitation et de réaménagement du centre de la commune, à l'étude depuis 1978 et mis en œuvre à partir de 1981, doit permettre durant les cinq ou six années à venir d'analyser avec précision l'histoire de Sainte-Colombe à l'époque romaine et médiévale.

Cette intervention qui concerne près de 3 500 m² devrait compléter très sensiblement nos connaissances sur les conditions et l'évolution de l'urbanisme du quartier rive droite de Vienne, déjà à l'étude dans la zone protégée de Saint-Romain-en-Gal. Quant à la préservation et à la mise en valeur des vestiges antiques, la structure urbaine de Sainte-Colombe a permis à la Direction des Antiquités Historiques de la Région Rhône-Alpes de choisir un parti différent de celui adopté pour Saint-Romain-en-Gal. Il s'agit, en effet, de faire en sorte que les immeubles et les aménagements à venir intègrent les vestiges en utilisant comme vitrines ou comme salle d'exposition le sous-sol ou le rez-de-

ADV1904

chaussée des immeubles ou en dessinant le plan des structures sur la voirie.

Ce type de mise en valeur n'est possible que par un travail commun des aménageurs et des archéologues, préalablement à toute mise en œuvre

Le premier projet d'aménagement et le calendrier de l'intervention archéologique

La première tranche du plan de rénovation concerne un secteur situé entre le n° 3 de la rue Garon et le n° 9 de la rue Salin. Sa réalisation a été confiée par la commune de Sainte-Colombe à l'Office Public d'Aménagement et de Construction du département du Rhône (O.P.A.C.). Il s'agit de construire un immeuble de trois étages ; une rue qui le desservira sur sa façade ouest permettra de relier la rue du Salin et la rue Garon.

L'O.P.A.C. a signalé son intervention à la Direction des Antiquités dès le mois de mai 1980. Une équipe de cinq archéologues vacataires est intervenu au mois de novembre et décembre 1980 afin de déterminer la nature et l'importance des vestiges susceptibles d'exister à cet endroit. La présence d'une maison pavée de plusieurs mosaïques polychromes entraîna la programmation d'une fouille de six mois durant l'année 1981. L'année 1981 a été consacrée au secteur sud de la première tranche de travaux, libre de constructions (parcelles 155, 158 et 159 du cadastre). Le secteur nord ne sera fouillé que durant l'année 1982 car des démolitions doivent y être entreprises ; par ailleurs, il est absolument nécessaire de réserver un temps d'étude après chaque campagne de fouilles.

Toutes les interventions se déroulent de telle manière qu'elles ne gênent pas le calendrier des constructeurs. Un permis de construire a été déposé au mois d'août 1981. L'immeuble tiendra compte du plan des structures antiques ; les mosaïques après restauration seront replacées *in situ*.

Les résultats des campagnes 1980 et 1981 (1)

• L'ÉTAT ROMAIN.

La maison à mosaïques repérée en 1980 se développe au nord d'une venelle orientée est-ouest qui descend en pente moyenne

(1) Au jour de la rédaction de cet article, la campagne 1981 n'est pas achevée. Les quelques résultats présentés ici doivent donc être tenus pour provisoires, en particulier les chronologies absolues qui demanderont à être affinées par l'étude stricte du matériel recueilli en stratigraphie.

ADV1904

vers le Rhône. Au sud de cette venelle, s'étend un autre habitat dont le plan et l'évolution sont actuellement mal connus. Au nord de la venelle qui paraît avoir existé durant toute la période romaine (début du Ier siècle-extrême fin du IIe siècle) et qui est constituée de charges de galets très tassés, quatre états d'habitat gallo-romains ont été mis en évidence sur une épaisseur de 1,70 m environ.

— L'état I, le plus ancien, se situe, sans plus de précision actuellement, dans la première moitié du Ier siècle ; il est matérialisé par quelques lambeaux de sols d'argile et des murs en négatifs.

— L'état II, mieux conservé, doit appartenir au milieu du Ier siècle. Il s'organise autour d'un espace probablement ouvert (cour ou péristyle ?) dont nous n'aurions dégagé que l'angle sud-est. Quelques pièces bordent cet espace au sud et à l'est ; leur sol est en argile ; les cloisons étaient constituées de soubassements maçonnés mais leur élévation était en terre ; l'ensemble était décoré de peintures du type dit à candélabre (le rouge, le noir, le vert sont les couleurs dominantes). C'est la démolition de ces cloisons qui ont servi de remblais pour réaliser l'état III qui nous permet de l'affirmer. Correspondant à cet état, à l'est de la maison proprement dite, du côté du Rhône, une batterie de trois fours au moins a été dégagée. Leur fonction exacte n'a pas encore été déterminée, mais l'absence totale de scories de métal ou de verre élimine d'ores et déjà ce type de fonction artisanale.

— A l'état III dont la construction et l'utilisation se situent entre l'époque flavienne et le premier quart du IIe siècle, nous pouvons dire avec certitude que nous sommes dans le quart sud-est de la partie privée d'une *domus*. Dans l'espace ouvert de l'état II est construit un bassin profond de 1,10 m environ ; ses côtés mesurent 6 m au sud et 5 m à l'est au minimum (pour des raisons techniques nous n'avons pas encore repéré ses murs de retour). Ce bassin était bordé d'un péristyle autour duquel s'organisaient de nombreuses pièces. Les sols de l'état III sont tous en terre battue. A l'est, le secteur garde sa fonction de communs : deux réserves au moins réalisées avec des demi-amphores enfoncées dans le sol ont été dégagées.

— A l'état IV, le bassin est réutilisé ; le péristyle est refait ; le plan des pièces est remodelé : elles sont pavées de mosaïques, d'*opus sectile* (dallage réalisé avec des plaques de marbre découpées pour former des motifs géométriques), de mortier de tuileau ; les communs sont toujours à l'est de ces pièces : deux ou trois caniveaux passent dans ce secteur. Les cloisons intérieures ont des fondations maçonnées, mais l'élévation était en terre et en bois : la trace des sablières est encore visible entre les mosaïques ; aucun seuil n'est conservé ; seul le décor de quelques

ADV1904

pavements pourra donner des renseignements à ce sujet. Le mur de façade qui longe la venelle était peut-être entièrement maçonné. L'état IV semble avoir été construit au cours du deuxième quart du IIe siècle. La maison est détruite par un incendie à l'extrême fin du IIe siècle.

— *Les mosaïques* (2) :

Elles sont de facture et de style divers et n'ont peut-être pas été réalisées à la même époque ; l'une d'elles a été réparée dans l'Antiquité avec des tesselles qui semblent être les mêmes que celles utilisées pour la mosaïque voisine.

Nous avons actuellement mis au jour sept mosaïques plus ou moins lacunaires. Sur les 80 m² de surface d'origine un peu plus de 45 m² subsistaient.

1. Mosaïque à tableau central figuré : elle est très fine ; le tableau qui mesure 1,50 m de côté environ représente la lutte de Pan et d'Eros ; Silène juge le combat. Une mosaïque découverte montée du Gourguillon à Lyon et conservée au Musée de la Civilisation Gallo-romaine représente le même sujet. Le tableau est encadré d'une ligne d'oves et d'un guillochis ; c'est ce cadre qui a été réparé dans l'Antiquité probablement à cause de la qualité du sujet. La polychromie est réduite : elle repose sur des nuances entre le marron, le rouge et le beige rosé. Le panneau est entouré d'une large bande géométrique composée de cercles secants qui déterminent des quatre-feuilles et des carrés curvilignes. Cette bordure est trichrome (noir, blanc, rouge). Une ligne de triangles noirs sur fond blanc borde l'ensemble de la mosaïque. Ce pavement n'est pas conservé dans son intégralité. Il mesurait à l'origine 30 m² environ. La pièce qu'il décore pourrait être un *triclinium* (salle à manger).

2. Mosaïque du portique est : sa facture est assez grossière. Elle est très lacunaire. Un rinceau grêle noir se développe sur 2 m de large le long du portique. Chaque volute se termine au centre par un fleuron polychrome (noir, rose, jaune, blanc) en forme de feuille de lierre ou de lotus.

3. Mosaïque du portique sud : elle est de la même facture que la précédente. Elle est constituée d'une simple trame d'hexagones adjacents qui forment un nid d'abeilles noir sur fond blanc. Chaque hexagone est frappé en son centre d'une croisette noire. La transition entre les mosaïques 2 et 3 se fait à l'angle du péristyle par un panneau carré orné d'un grand fleuron en forme de culot d'acanthe.

(2) Les mosaïques ont toutes été déposées au mois de décembre 1980 et de juin 1981 par l'Atelier interdépartemental de Restauration des mosaïques, dirigé par Mlle E. Chantriaux. Elles seront restaurées par cet atelier.

ADV1904

Mosaïque aux octogones adjacents, perdrix ?

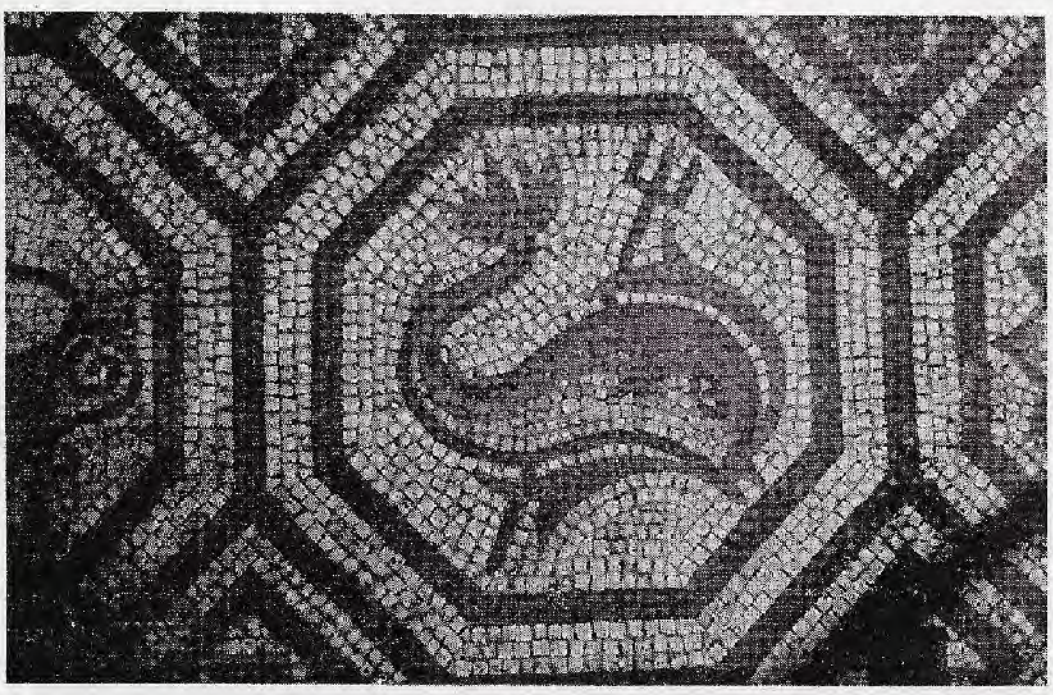

Mosaïque aux octogones adjacents, dauphin et trident.

ADV1904

Mosaïque aux octogones adjacents, canard.

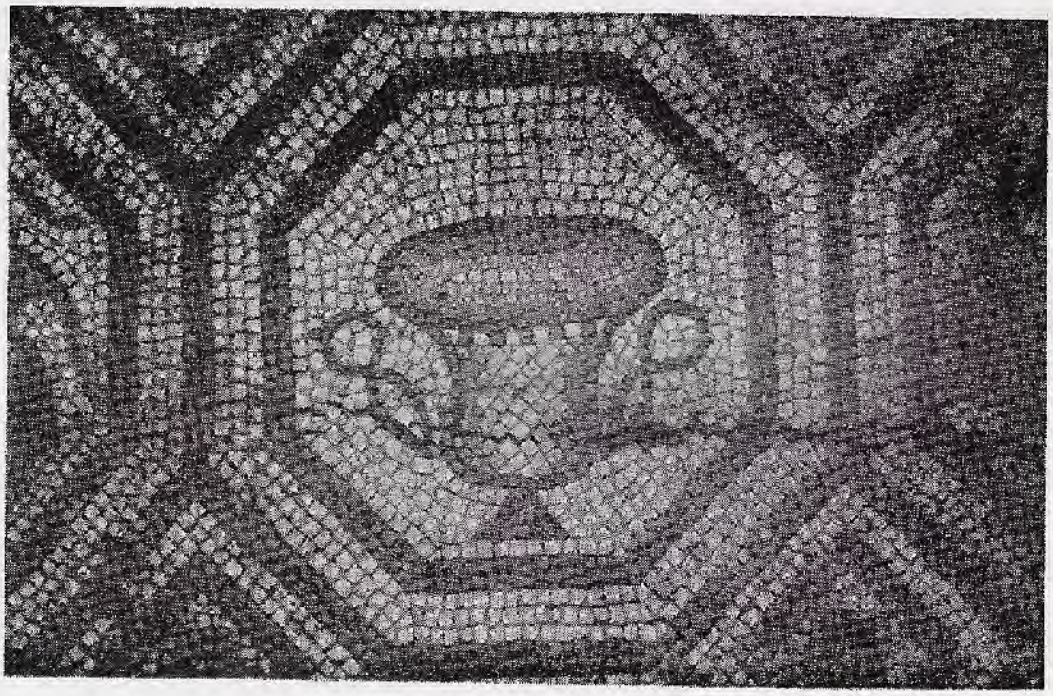

Mosaïque aux octogones adjacents, cratère.

ADV1904

4. Mosaïque de couloir : elle est entièrement blanche ; les tesselles sont posées en oblique.

5. Mosaïque polychrome à trame géométrique et motifs figurés : toute sa surface est occupée par des octogones adjacents qui délimitent des carrés sur la pointe. Un motif polychrome (rouge, jaune, vert, bleu, gris, avec de nombreuses nuances) décore chaque octogone : fleurons variés, canthares, cratères, cornes d'abondance, dauphins, oiseaux, flûte de Pan (?). Le pavement est bordé d'un guillochis (noir, blanc, rouge, jaune). La mosaïque présente quelques lacunes : elle devait mesurer 25 m^2 environ à l'origine. Il reste 72 médaillons ; leur orientation et leur concentration désignent les entrées ou la disposition du mobilier. La pièce est probablement un *oecus*, un salon.

6. Mosaïque quadrichrome à décor couvrant, dit de sparterie ; cette mosaïque donne l'impression d'une natte qui se déroulerait sur toute la surface d'une pièce de petites dimensions (2,50 m × 1,50 m). Ce pavement est d'une très bonne facture.

7. Mosaïque à décor centré, très lacunaire : dans un panneau carré quatre demi-cercles affrontés déterminent aux angles quatre carrés. Le médaillon central a disparu. Dans le demi-cercle subsistant, on reconnaît une panthère marine ; dans le carré voisin, peut-être une figure de Saison (?). Cette mosaïque paraît devoir être mise en relation avec la précédente : d'après leurs dimensions et leur type de décor, elles pourraient occuper une chambre (sparterie) et une antichambre.

8. Dallage de marbre à décor de carrés emboîtés : il occupe une pièce étroite et allongée dont la longueur exacte n'est pas encore connue.

• L'ÉTAT POST-ROMAIN.

Plusieurs murs construits avec des réemplois romains (moellons, morceaux de mosaïques et de sols de tuileau) sont installés après l'incendie de la maison romaine de l'état IV. Les niveaux romains sont alors perforés par de nombreuses fosses destinées à récupérer les matériaux. Les nouveaux murs sont à peu près axés sur les murs romains ; quelquefois, ils sont construits directement dessus.

Les sols correspondant à ces murs ne sont pas nettement matérialisés. Tout se passe comme si on avait réutilisé le niveau des mosaïques de l'état IV, recouvertes dans certains secteurs d'une très fine couche de terre. En effet, la couche d'incendie qui devait recouvrir les pavements de l'état IV a été, en quelque sorte, « balayée ». La chronologie de ces structures n'a pu encore être fixée. Toutefois, la précision des fosses de récupération et la

ADV1904

réutilisation d'un niveau de sol très proche des derniers niveaux romains donnent à penser que cet ultime état n'est peut-être pas très éloigné de l'époque romaine.

Le secteur fouillé et son contexte général

Bien que l'espace fouillé pendant l'année 1981 se trouve dans un contexte urbain antique très mal connu, nous pouvons d'ores et déjà souligner quelques points de repère qui demanderont cependant une étude beaucoup plus approfondie.

La maison et la venelle que nous avons retrouvées se situent à environ 500 mètres au sud du site de Saint-Romain-en-Gal. Nous sommes sur une terrasse supérieure, puisque les structures du début du premier siècle se trouvent six mètres plus haut que les installations contemporaines de Saint-Romain-en-Gal. Dans la deuxième moitié du IIe siècle, il n'y a plus que quatre mètres de différence, l'épaisseur des remblais étant moins importante à Sainte-Colombe. Nous nous trouvons à une centaine de mètres de la Tour de Valois, donc très près du pont antique dit « de Trajan », détruit seulement en 1651. Les niveaux antiques correspondent à cet endroit, à peu près, à ceux de Saint-Romain. Par ailleurs, on sait que le port des XVIIIe et XIXe siècles se trouvait juste au sud de cette même Tour de Valois. On sait aussi que les méthodes de halage n'ont pas changé depuis l'époque romaine jusqu'au XIXe siècle : à « la remonte », les distances journalières étaient à peu près les mêmes.

Nous posons donc comme hypothèse de travail que le port antique pouvait se trouver au même emplacement que le port moderne, pour les mêmes raisons techniques qui ont présidé à l'installation de ce dernier (juste au-dessous de la boucle du Rhône, afin d'éviter la violence du courant). En dernier lieu, nous savons que la ville antique s'étendait bien au sud de l'endroit que nous étudions. Il existe à 200 m au sud-ouest de notre chantier un tronçon de voie dallée (donc intra-urbaine) interprétée comme une des grandes voies reliant Lyon à Nîmes. Enfin, un vaste monument public, peut-être des thermes, se développe à 300 m au sud de notre secteur (3).

Dans l'état actuel de nos recherches, nous avons donc l'impression que le centre de la ville romaine sur cette rive pourrait se situer autour de la Tour de Valois, près du pont et peut-être du port, sur la terrasse inférieure qui correspond à celle de Saint-Romain : c'est sur cette terrasse qu'ont été repérées les structures les plus anciennes (Saint-Romain). Saint-Romain-en-Gal consti-

(3) Nous remercions son propriétaire, M. Chalon, et M. Chapotat qui ont bien voulu nous le faire connaître.

ADV1904

tuerait donc le quartier nord de la ville. La terrasse supérieure où nous nous trouvons paraît être urbanisée un peu plus tard.

Conclusion

L'intérêt scientifique des recherches archéologiques à Sainte-Colombe nous paraît évident si nous voulons comprendre l'histoire de cette rive .Les fouilles à venir devront, nous l'espérons, permettre d'apporter des réponses aux quelques hypothèses de travail que nous avons formulées plus haut. L'autre aspect important de notre intervention sera le mode de préservation et de présentation des vestiges. Il nous semble en effet primordial d'aboutir à une intégration des vestiges dans l'urbanisme moderne car c'est là, sans doute, une manière de réconcilier la population avec son patrimoine archéologique. Le coût de ce genre d'opération est relativement limité si le problème est pris suffisamment en amont, c'est-à-dire avant que le permis de construire ne soit déposé et que les travaux ne commencent. Le problème peut se résoudre grâce à l'alliance des volontés municipales, départementales et régionales. Jusqu'à présent, bien souvent, ce patrimoine paraissait à la majorité comme une contrainte insoluble : la seule alternative était « vivre ou garder le passé ». Une mise en valeur des vestiges qui ne gêne en aucune manière la vie et le développement d'une commune — l'intégration — doit montrer que le patrimoine n'est pas un facteur de blocage en milieu urbain et que, bien géré, il peut être rentable, sur le plan touristique par exemple.

ADV1904

Notes bibliographiques

par Roger LAUXEROIS

La bibliothèque de l'archéologue ou de l'historien viennois ne cesse de s'enrichir de nouveaux titres, alors même que les travaux sur le terrain apportent une nouvelle moisson de données, annonciatrices de quelques publications futures.

L'année archéologique a été marquée par la sortie d'un ouvrage fondamental, qui intéresse six siècles de l'histoire de Vienne, de l'époque paléochrétienne à l'aube de l'âge roman ; c'est le cadet d'une collection prestigieuse publiée par la Section d'Archéologie du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques : *Recueil Général des Monuments sculptés en France pendant le Haut Moyen Age* (IVe-Xe *siècles*) - Tome II : *Isère - Savoie - Haute-Savoie*, par Elisabeth CHATEL, Paris, Bibliothèque Nationale, 1981, XXII - 136 p., 77 pl. La part qui revient à Vienne (165 notices sur les 211 consacrées à l'Isère) est à la mesure de la vitalité du foyer artistique et religieux qui survit dans la crise et après le déchirement de l'Empire romain. Certes l'objectif de ce recueil est limité à la réalisation d'un instrument de travail destiné aux archéologues (ou historiens de l'art) ; pourtant même si la succession des notices, classées en fonction des sites, monuments ou dépôts lapidaires peut surprendre par son désordre interne, la lecture n'en est jamais ennuyeuse ; elle nous entraîne à la redécouverte de quelques monuments chrétiens, qui préservés des destructions séculaires, conservent en place leur décoration sculptée : Saint-Laurent de Grenoble ou Saint-Pierre de Vienne, avec ses chapiteaux du VIe/VIIe siècle, décrits un à un pour la première fois. Mais la plupart des objets ont été, il est vrai, distraits de leur contexte ; ils sont alors, ici, passés en revue, curieusement, sans ordre : cuves ou couvercles de sarcophages historiés, épitaphes ornées, fragments de chancels, autels. L'auteur propose d'attribuer pour l'autel monolithe tripode, provenant vraisemblablement de Saint-Pierre, une date plus avancée (XIe siècle) qu'on ne le soutient en général. Pour les nombreuses inscriptions chrétiennes ornées, collection exceptionnelle du cloître Saint-André-le-Bas, l'auteur établit régulièrement les correspondances avec les travaux éminents de Mme F. Descombes dont la souffrance et la maladie ont retardé la parution prévue en 1980 ou 1981 (il s'agit du *Recueil des Inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures à la Renaissance carolingienne* - tome XV : *Viennoise du Nord*, par F. DESCOMBES).

Dans le dernier trimestre de cette année devrait sortir un autre ouvrage, tout aussi fondamental, conçu également sous la forme d'un répertoire ; publié dans la collection *Recueil Général des Mosaïques de la Gaule Romaine* (*supplément à Gallia*), Paris, C.N.R.S., le prochain tome,

ADV1904

dû à Janine LANCHA, est consacré aux mosaïques de la cité antique de Vienne ; travail attendu s'il en est, où doivent figurer notamment les mosaïques découvertes depuis 1967 à Saint-Romain-en-Gal, et à Vienne sur la place Saint-Pierre, aux Nymphéas... Soixante-douze ans après l'*Inventaire des Mosaïques de la Gaule, I - Narbonnaise et Aquitaine*, par G. LAFAYE, ce corpus témoigne du progrès de l'étude de la mosaïque, prise dans ses divers aspects (techniques, historique, et iconographie).

Aux côtés de ces ouvrages de référence, l'actualité bibliographique est faite aussi de quelques publications de fouilles :

— A. PELLETIER, « Fouilles à l'Odéon de Vienne (1973-1976) », *Gallia*, 39, 1981, p. 149-169. Il ne s'agit pas d'une étude architecturale du monument, mais des résultats des fouilles effectuées notamment entre 1973 et 1976. La description des différentes parties du monument, leurs modes de construction, occupent la plus grande place, sacrifiant par trop, malheureusement, les éléments d'architecture pourtant exceptionnels.

— A. PELLETIER, H. SAVAY-GUERRAZ, A. BARBET, J. LANCHA, A. CANAL, « Découvertes archéologiques récentes à Vienne (Isère) », *Fondation Eugène Piot - Monuments et Mémoires*, t. 64, 1981 (140 p.). Deux chantiers sont concernés : celui des Nymphéas (à l'ouest de la sous-préfecture (1977) et celui de la rue des Colonnes (quartier Saint-Martin) (1974, 1977, 1978). Dans les deux cas, la nature des interventions préalables à la construction de futurs immeubles, a limité les possibilités d'une étude approfondie des strates et structures architecturales. Il ne s'agit d'ailleurs que d'une publication partielle et incomplète (tout le matériel n'est pas étudié, aux Nymphéas ; et rue des Colonnes, où la fouille s'est poursuivie en 1980 et 1981). Les décors peints des murs ou les mosaïques occupent une situation privilégiée dans cette publication. Pourtant la succession des trois phases dans l'occupation de la maison étudiée aux Nymphéas est éclairée par sept sondages stratigraphiques et par l'étude du style des peintures murales, dont les plus anciennes remontent au début de notre ère (avant 50) (en particulier celle des échassiers) (1).

(1) Les pavements, déposés en 1977 et étudiés par J. Lancha, seront restaurés par le nouvel atelier de restauration de Saint-Romain-en-Gal, et non pas par M. Dupage, auquel les archéologues avaient confié la dépose des mosaïques, et la restauration de l' « emblema » des poissons, qui n'a pas été encore restitué, en dépit des démarches effectuées par la Direction des Antiquités Historiques Rhône-Alpes et le Conservateur des Musées de Vienne (N.D.L.R.).

ADV1904

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DES « AMIS DE VIENNE » EN ASSEMBLEE GENERALE DU 19 MARS 1980

Président d'Honneur (à vie) :

M. Charles JAILLET - Ancien Président

Comité de Patronage :

M. Gabriel CHAPOTAT - Membre du C.N.R.S. - Fondateur, Directeur du Centre de Recherches Archéologiques
M. Roger LAUXEROIS - Conservateur des Musées
M. Serge TOURRENC - Conservateur de Fouilles
M. André VIGIER - Président du Syndicat d'Initiative

BUREAU

Président : M. André HULLO - Professeur au Lycée de SAINT-ROMAIN-EN-GAL

Vice-Présidents : M. Louis BLANC
M. Jean-François GRENOUILLER - Docteur de 3e Cycle
M. François RENAUD - Professeur au Lycée de SAINT-ROMAIN-EN-GAL
M. Marcel PAILLARET - Ingénieur - VIENNE

Secrétaire Général : M. Louis BLANC - SAINT-ROMAIN-EN-GAL

Trésorière : Mme THÉVENET - Directrice du Syndicat d'Initiative

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Charles COGNAT - Industriel - SAINTE-COLOMBE
Me Charles FRECON - Notaire - VIENNE.
M. le Chanoine Joseph GROS - SAINTE-COLOMBE-LÈS-VIENNE.
M. Jean GUEFFIER - Adjoint au Maire de VIENNE.
M. Jean-François GUILLET - Licencié ès-Sciences - SAINTE-COLOMBE-LÈS-VIENNE
Mme Michel GUILLOT - SAINT-ROMAIN-EN-GAL
Mme Jean-Claude HASSLER - VIENNE
M. Jean PERRIOLAT - Chimiste - VIENNE
Mme Maurice SEGUIN - VIENNE
M. SONDAZ - VIENNE
M. Jean VAGANAY - Industriel - VIENNE
Mme WIDLOCHER - VIENNE

Commissaire Adjoint :
M. Michel TRANCHAND - Cadre Administratif - VIENNE

Directeur de la publication : A. HULLO — C. P. P. A. P. No 54282
Imp. Bosc Frères - Lyon — Dépôt légal nº 7407 - 4e trim. 1981

ADV1904

ADV1904